



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE JEUDI 29 OCTOBRE 1998

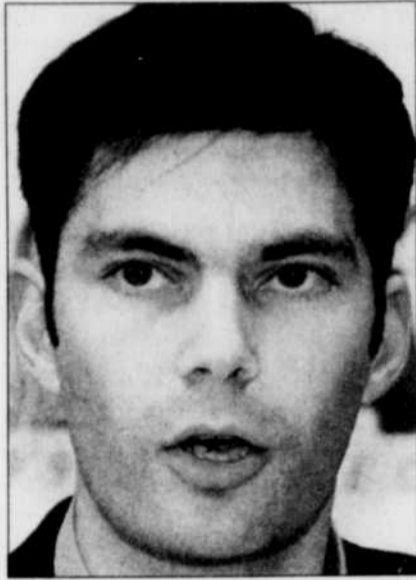
www.lesoleil.com



Lucien Bouchard



Jean Charest



Mario Dumont

AUX URNES LE 30 NOVEMBRE

Élections du 3^e millénaire

Bouchard et Charest livrent la bataille de leur vie

JEAN-MARC SALVET ET MICHEL CORBEIL
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le premier ministre Lucien Bouchard refuse que les Québécois fassent l'amalgame entre la réélection du Parti québécois et la souveraineté lors de la présente campagne électorale. Confirmant hier à Québec que les élections auront lieu le 30 novembre, le premier ministre sortant a tenu à bien séparer les deux éléments.

« Il ne s'agit pas pour (les Québécois) de décider de l'avenir politique du Québec. C'est à l'occasion d'un grand débat référendaire qu'ils pourront le faire », a-t-il déclaré, quelques instants après avoir signé le décret entraînant la dissolution de l'Assemblée nationale.

Lors de sa toute première intervention de la campagne électorale, le chef péquiste a insisté pour dire que « c'est un gouvernement » que les Québécois choisiront le 30 novembre. Pour le reste, les circonstances indiqueront le chemin.

Le chef libéral Jean Charest s'est lancé de son côté en campagne électorale en présentant son parti comme celui du changement et en invitant les

politiciens d'Ottawa à rester chez eux pendant les 32 prochains jours.

Une trentaine de minutes après le déclenchement officiel des élections, M. Charest a plongé dans la mêlée en insistant sur les changements qu'il veut apporter en santé, en éducation et en économie.

Charest présente le parti du changement

« Dans le passé, au Québec, nous n'avons pas eu peur de créer, d'inventer et, surtout, de faire les choses à notre façon », a-t-il déclaré d'entrée de jeu.

« Il est important de souligner, pour cette campagne, que le Parti québécois et le Parti libéral du Québec, s'entendent sur un choix clair, a-t-il enchaîné. Le choix pour le PQ est de continuer comme avant. Au PLQ, on

RÉPARTITION DES SIÈGES

Composition de l'assemblée nationale au moment du déclenchement des élections



Nombre de circonscriptions:	125
Parti libéral	45
Parti québécois	74
Action démocratique du Québec	1
Indépendants	2
Sièges vacants*	3

* Vaudreuil, Laprairie, Marguerite-Bourgeoys

invite les Québécois au changement. »

Ce lancement officiel de la campagne électorale a été suivi hier soir de deux assemblées politiques, l'une à Québec pour le PQ et l'autre à Montréal pour le PLQ.

Le chef de l'Action démocratique du Québec, M. Mario Dumont, a aussi lan-

Voir ÉLECTIONS en A 2 >

AUTRES TEXTES

- 65 candidats à choisir Page A 12
- Mario Dumont Page A 11



C'est aujourd'hui, que John Glenn, âgé de 77 ans, s'envole dans l'espace.

VOL HISTORIQUE DE JOHN GLENN

Julie Payette y voit un nouveau souffle

ÉRIC MOREAULT
Le Soleil

QUÉBEC — Le vol historique de John Glenn suscite un intérêt renouvelé pour le programme spatial américain alors que les navettes s'envolaient encore récemment dans une indifférence quasi générale. À quelques heures du départ, la Canadienne Julie Payette souligne qu'il y a une tension électrique presque palpable au Cap Canaveral.

Par la fenêtre de la salle de presse du

centre spatial Kennedy, l'astronave de Montréal observe la navette Discovery sur le pas de tir tout en répondant aux questions du SOLEIL. Malgré les nombreuses fois où elle a assisté au départ d'une navette, celui-ci revêt un cachet particulier. C'est dans cette même navette qu'elle s'élèvera pour la première

Voir SOUFFLE en A 2 >

AUTRE TEXTE

- Le « Glenn Circus » Page C 1

L'hypothèque ou la police d'assurance

La question était pourtant simple: « Les Québécois qui ne veulent pas d'un autre référendum peuvent-ils voter en toute confiance pour le PQ? » Après tout, la « confiance », c'est le thème électoral du PQ, non?

En guise de réponse, j'ai eu droit à une explication du premier ministre Bouchard sur la différence entre une élection et un référendum et me suis fait répéter pour la énième fois — tête de pioche! — qu'il n'y aura pas de référendum « perdant ».

En fait, la réponse aurait été exactement la même si j'avais demandé à M. Bouchard: « Les Québécois qui veulent

un autre référendum peuvent-ils voter en toute confiance pour le PQ? »

Ça ne l'a pas empêché d'accuser Jean Charest de se défilier sur l'entente de Calgary. « Une campagne électorale, c'est le moment de dire les choses. Il faut qu'on sache, sur un enjeu essentiel de l'avenir du Québec, ce que pense M. Charest. » Tandis que lui, ce qu'il pense...

En réalité, la question de savoir si M. Bouchard tiendra ou non un référendum dans le prochain mandat est relativement secondaire. Lui-même ne le sait sans doute pas. Comme M. Charest ignore probablement s'il signifierait l'entente de Calgary.

S'il est réélu, il est bien possible que

le PQ n'arrive pas à réunir les « conditions gagnantes ». De son côté, M. Charest en arrivera peut-être à la conclusion qu'il vaudrait mieux laisser tomber l'entente de Calgary.

Une chose est cependant certaine. Si les libéraux sont élus, il n'y a aucune chance qu'il y ait un référendum. On ne peut pas savoir ce que l'avenir nous réserve, mais une victoire du PLQ signifierait à coup sûr une longue hibernation pour le mouvement souverainiste, peut-être même sa mort.

Voir POLICE en A 2 >



Michel David

MDavid@lesoleil.com



LA MÉTÉO



Maximum 7, minimum -2

Passages nuageux avec 30% de possibilités d'averses. Demain, ennuagement. Détails page C 2.

QUÉBEC,
102^e ANNÉE, N° 298
FLORIDE, 1.65 \$ US
MONTRÉAL,
OTTAWA 70¢ PLUS
TAXES
60¢ PLUS
TAXES



SOUFFLE Julie Payette

Suite de la Une

fois vers les étoiles, au mois de mai. Elle n'est aucunement jalouse que le sénateur de 77 ans la précède dans l'espace. « Nous ne voyons pas (la situation) comme ça du tout. Il y a des "spécialistes en charges utiles" sur chaque vol. »

M^{me} Payette souligne que John Glenn n'a jamais caché qu'il rêvait de retourner dans l'espace. C'est d'ailleurs la première chose qu'il a expliquée à ses collègues lorsqu'il s'est rendu à Houston pour son entraînement.

La jeune femme de 35 ans qui le côtoie sur une base quotidienne se dit séduite par sa grande vitalité. Elle ne considère pas que sa présence sur la navette est avant tout un exercice de relations publiques de la NASA.

« L'aspect humain fait partie des retombées d'une telle mission », au même titre que les retombées scientifiques. « Il envoie un message que la vie ne s'arrête pas à son âge, qu'on peut être encore très actif. Pour moi, c'est encourageant. »

Pour ce qui est des expériences qu'il mènera pendant sa mission — les astronautes subissent en apesanteur un phénomène semblable à celui du vieillissement —, elle les juge « très pertinentes ».

« Le scepticisme scientifique ne date pas d'hier. Et je crois que c'est très sain de l'être. » Julie Payette souligne qu'on ne compte plus le nombre d'applications qui découlent directement des recherches menées dans le cadre du programme spatial et que les gens utilisent sur une base quotidienne.

SUR LA STATION

Julie Payette vivra bientôt son grand rêve. L'entraînement est tellement intensif, qu'elle n'a pas tellement le temps d'y penser. « Ça passe tellement vite. » Sa mission revêt toutefois un caractère particulier, dans la mesure où elle pourrait la mener à résider sur la toute nouvelle station scientifique internationale (ISS).

Son vol sera le deuxième d'une cinquantaine dédié à l'assemblage de l'immense station grande comme deux terrains de football. « Ce sera notre tâche principale pour les cinq pro-



Julie Payette

chaines années. Quand j'irai, elle sera à un stade de construction très embryonnaire. » Elle manipulera le « fameux » bras canadien afin d'assembler les différents modules qui se trouveront à bord de Discovery.

Seule recrue au sein d'un équipage d'expérience, elle devrait toutefois effectuer plusieurs vols par la suite puisqu'elle part sur l'un des premiers. Mais en plus, sa précieuse expérience devrait lui permettre d'effectuer un séjour de trois ou quatre mois sur la station dès qu'elle sera habitable.

Le bras canadien nouvelle génération — « plus flexible et plus puissant » — sera installé en l'an 2000 sur la station et sera manipulé de l'intérieur. M^{me} Payette sera en bonne position pour poursuivre la tâche d'assemblage. Mais « on n'en est pas encore là. »

Pour le moment, elle dit vivre un moment « exaltant » et vaque aux travaux techniques dévolus aux astronautes qui restent au sol en rêvant au moment où ils pourront eux aussi sentir le cœur s'arrêter « pendant quelques millièmes de seconde qui semblent des années ».

POLICE Qu'advient-il du PQ?

Suite de la Une

Quand M. Bouchard dit que l'élection du 30 novembre est le plus grand combat politique de sa vie, il ne s'agit pas simplement d'un cliché. S'il est battu, il se retirera très rapidement. Et avec lui, toute la génération qui a mené le combat souverainiste depuis 30 ans.

Doyen du groupe, à l'âge de 76 ans, le docteur Camille Laurin a dû renoncer à être candidat dans Bourget pour raisons de santé. M. Bouchard aura bientôt 60 ans, Bernard Landry en a 61, Jacques Léonard en aura 62 le 2 décembre...

Qui sait ce qu'il adviendra du PQ et de son option après leur départ? On ne va quand même pas demander à Jacques Parizeau de faire un autre retour!

Sur papier, c'est vrai qu'il y a des différences significatives entre le programme des libéraux et celui du PQ. En pratique, les beaux principes de la social-démocratie n'ont pas empêché le gouvernement Bouchard d'imposer à la société québécoise les plus dures compressions budgétaires de son histoire.

Inversement, M. Charest pourrait découvrir avec l'exer-

cice du pouvoir qu'il est moins facile qu'il ne le croit d'en finir avec la Révolution tranquille. Il y a une dizaine d'années, Robert Bourassa a eu tôt fait de ranger le rapport Gobeil sur les tablettes et les libéraux ne s'en sont que mieux portés.

Le chef du PLQ a dû être un peu surpris, la semaine dernière, en prenant connaissance d'un sondage CROP selon lequel la réduction des impôts était une priorité relativement secondaire pour les Québécois. Depuis, il n'a pratiquement plus parlé de ce qui semblait jusque-là la pièce maîtresse de son programme.

Le problème de M. Charest en a surtout été un de marketing. Hier, il semblait enfin avoir compris. L'élection (sous-entendu: d'un gouvernement libéral) sera « une nouvelle occasion de marquer notre différence », a-t-il déclaré. Il aurait fallu insister dès le départ sur la « différence ».

Au-delà du choix entre le modèle Charest-Harris et le modèle dit québécois, les électeurs devront surtout décider s'ils veulent lever définitivement « l'hypothèque référendaire » ou s'ils préfèrent garder l'option souverainiste comme « police d'assurances ».

ÉLECTIONS Pas de référendum

Suite de la Une

cé sa campagne en accusant libéraux et péquistes d'appliquer les mêmes politiques. Il s'agit, a-t-il soutenu, de deux « vieux partis » qui se passent le pouvoir depuis des années, sans que les électeurs y voient un changement.

Ce lancement de campagne a donné un aperçu des arguments que les deux principaux partis utiliseront sur l'épineuse question constitutionnelle.

Les Québécois, a déclaré le premier ministre Bouchard, « savent que s'ils élisent un gouvernement du Parti québécois, ils n'auront pas de référendum perdant. Ce que les Québécois n'aiment pas, c'est un référendum qu'on perd parce que c'est le Québec qui perd ».

SE DRESSER DEVANT OTTAWA

M. Bouchard a présenté son équipe comme étant la seule capable de se dresser devant Ottawa. « Quand il s'agit de défendre les intérêts du Québec, avec ou sans référendum, un gouvernement souverainiste est infiniment plus efficace et plus solide que n'importe quel parti fédéraliste au Québec. »

Pour lui, l'élection de Jean Charest paverait la voie à un recul du Québec. Sur un ton moqueur, il s'est dit surpris que le premier ministre canadien, Jean Chrétien, ait déclaré qu'Ottawa pourrait enchanter le « caractère unique » du Québec dans la Constitution advenant une victoire libérale. Un revirement qu'il trouve suspect et qui le laisse bouche bée.

De son côté, M. Charest a pris ses distances dès hier des libéraux fédéraux, les invitant à ne pas se mêler de cette campagne électorale.

Il a suggéré qu'il se distancerait le plus possible du premier ministre canadien Jean Chrétien. « Je tiens à ce que le Québec retrouve sa place de leader au sein de la Fédération canadienne. J'ai l'intention de retrouver les alliés ailleurs au Canada qui veulent faire évoluer la Fédération. »

Faisant allusion à la volte-face de M. Chrétien, qui a déclaré mardi qu'il serait disposé à enchanter le caractè-

re unique du Québec dans la Constitution advenant une victoire libérale au Québec, M. Charest a dit voir là un signe qu'Ottawa n'aura pas le choix: « Il y a finalement une admission (de la part de M. Chrétien), s'est réjoui le leader du PLQ. Il n'aura pas d'autre choix que de constater le mouvement irrésistible de changement. »

Ces premières interventions de MM. Bouchard et Charest ont également porté sur leur conception du gouvernement. En voulant réduire le rôle de l'État, les libéraux misent sur le « risque maximum », a affirmé M. Bouchard. « Nous, du gouvernement du Parti québécois, pensons au contraire que, plus nous sommes touchés par la mondialisation, plus il faut donner aux citoyennes et citoyens une meilleure maîtrise de leur développement économique, social et culturel. »

Jean Charest a présenté ses adversaires péquistes comme des partisans de l'intervention bureaucratique de l'État. Il a répété que son programme, qui préconise un gel des dépenses dans les secteurs autres que santé et éducation, se fera en collaboration avec les syndicats, contrairement à ce qu'avait laissé entendre sa députée Margaret Delisle (Jean-Talon).

LA VICTOIRE OU LE DÉPART?

Dans le feu des questions-réponses, Lucien Bouchard n'a pas écarté la possibilité de tirer sa révérence en cas de défaite. Il a aussi promis qu'il ne se livrerait à aucune attaque personnelle contre son adversaire.

La campagne qui s'est amorcée hier s'étirera sur 33 jours au lieu des 50-55 habituels. Pour Lucien Bouchard et Jean Charest, elle constitue une première bataille électorale à la barre de partis politiques québécois.

Lors du scrutin du 12 septembre 1994, le PQ et le PLQ, avec Jacques Parizeau et Daniel Johnson à leur tête, avaient fini coude à coude. Seulement 13 744 votes les avaient séparés. Malgré cette faible marge, le Parti québécois avait recolté 77 circonscriptions, le Parti libéral 47 et l'ADQ, une.

NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE

tirage du 28-10-98
4-3-8
2-0-2-4

6/49

tirage du 28-10-98
9-10-23-35-42-49
(complémentaire)
28

EXTRA

637708

QUÉBEC 49

tirage du 28-10-98
13-21-31-33-36-38
(complémentaire)
12

BANCO

tirage du 28-10-98
2-4-10-11-13-20-28-32-35-37
41-45-49-52-54-61-63-65-67-68

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A

La Capitale 3 à 8
Le Québec et le Canada 9 à 18
Le Monde 19

CAHIER B

Questions d'argent 1 à 10
Bourses 4 et 5
Opinions 8 et 9

CAHIER C

Le Monde Magazine 1 et 2
Arts et spectacles 3 à 10
Votre agenda 4
Ce soir à la télé 2
Annonces classées 6 à 9
Décès 9

CAHIER D SPORTS

Maurice Dumas 1
André-A. Bellemare 5
Statistiques 2 et 4
Jeux et B.D. 7

SERVICES

Abonnements 686-3344
1-800-463-2362
Annonces classées 686-3311
Carrières et Professions 686-3270
Internet www.lesoleil.com
Promotion 686-3342
Publicité Détaillants 686-3435
Publicité générale 686-3270
Rédaction 686-3394
Renseignements 686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMedia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randin, à Québec. Envoyé de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISBN 0319-0730.

C'ÉTAIT HIER

1967 — Expo 67, qui avait débuté le 27 avril à Montréal, se termine après avoir reçu plus de 50 millions de visiteurs.

1962 — Les USA rêvent le blocus naval de Cuba à la demande du Secrétaire général des Nations unies, U Thant.

LE TRENTE ET UN

le polo bandes-rayures 39.⁹⁵

Confort de la maille piquée pur coton, jeu de bandes coupées cousues en contraste de loden, rouge, marine, ou gris, rouge, marine. P.m.g.tg. Rég. 49.95* Tee-shirt exclusif 12.99

Plus court, nouvelle forme avec ouvertures latérales, poches diagonales à rabat et poches repose-bras passepoilées. Charbon ou marine. 38 à 46. Rég. 250.00*

la maison **simons**

le paletot laine et cachemire 199.⁹⁵

la maison **simons**

GALENERIE DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS



Anthony Tomasino, qui avait été trouvé en possession de 520 kg de coke, saura demain s'il peut recouvrer sa liberté

Des comptes à rendre à « l'organisation »

Anthony Tomasino saura demain s'il peut recouvrer sa liberté

CARL THÉRIAULT

Collaboration spéciale

RIMOUSKI — Le juge Jean-Paul Decoste rendra demain matin au palais de justice de Rimouski sa décision concernant la remise en liberté de Anthony Tomasino. L'homme de 30 ans, de Saint-Léonard, près de Montréal, est accusé de possession et de trafic de stupéfiants.

Le 20 octobre, Tomasino avait été intercepé à Sainte-Anne-des-Monts avec 520 kilogrammes de cocaïne d'une valeur « sur la rue » de 208 M\$. La marchandise était cachée sous une couverture dans une camionnette de marque GMC Yukon 1998. Les ballots humides laissent croire à une piste maritime, mais sans lien toutefois avec le cargo arraisonné à Gaspé. Tomasino est passible d'une peine d'emprisonnement à perpétuité.

Fait nouveau, un véhicule Cheyenne de couleur verte serait venu à l'Anse-Pleureuse à la rencontre du Yukon qui appartient au frère d'Anthony, Gino Tomasino. L'accusé se serait même chicané avec le conducteur de l'autre véhicule après avoir fait le plein...

L'avocat de la défense, M. Claude Olivier, a principalement évoqué que ceux qui étaient en bas de l'échelle des grandes organisations criminelles pouvaient être remis en liberté sous de sévères conditions en attendant leur procès.

Pour lui, son client ne constitue pas un danger pour le public, n'a pas d'antécédent judiciaire grave et peut garantir une caution sur les immeubles, propriété de sa mère. Celle-ci est venue à la barre témoigner pour son fils en retenant difficilement ses larmes. « On ne prive pas un individu de sa liberté parce que sa cause est grave. Sinon, changeons la loi ! » a clamé M. Olivier qui a toujours l'intention de contester la perquisition de la Sûreté du Québec qu'il juge illégale.

Claude Simard, pour la Couronne, a fait valoir que l'accusé était plutôt un membre important de l'organisation pour laquelle il avait sous sa respon-

sabilité une cargaison d'une valeur de 200 M\$. Il s'est demandé comment le public réagirait à une remise en liberté, ce qui minerait la confiance du public envers l'administration de la justice.

IL AIME TROP L'ARGENT

Six témoins ont été entendus hier lors de l'enquête sur remise en liberté, dont l'amie de l'accusé, Marie-Hélène Gervais. Elle a déclaré aux policiers venus perquisitionner chez elle, le 21 octobre, que son *chum* aurait des explications à fournir « à l'organisation » à la suite de la saisie gaspésienne. « Anthony a toujours fait ça. Il va continuer. Il aime trop l'argent », aurait-elle déclaré aux policiers à qui elle aurait « offert » sa Mercedes 1997, selon le témoignage rendu par Sylvain Bernier, enquêteur de la SQ.

L'avocat de l'accusé s'est opposé, mais en vain, au dépôt de cette déclaration « de type coup de théâtre », la considérant comme étant illégale.

Le juge s'est montré plutôt sceptique quand l'amie d'Anthony Tomasino a déclaré être capable de payer une mensualité de 975 \$ pour sa voiture de luxe alors que ses revenus totaux mensuels ne dépasseraient pas 1800 \$.

Des équipements servant à la production de marijuana,

une faible quantité de cette drogue ainsi que des boutures de plants de marijuana ont été trouvés chez l'amie de l'accusé, ce qui a entraîné son arrestation.

Anthony Tomasino, qui retire 343 \$ d'aide sociale par mois, était réputé être parti à la chasse en territoire gaspésien, selon ce qu'il a confié à son frère Gino.

Il a témoigné pour dire qu'il avait perdu son emploi dans un complexe bar-discothèque-hippoclub à Laval à cause de son casier judiciaire. Un geste du propriétaire qui avait entraîné chez lui une sorte de dépression, même s'il a essayé de fonder avec des partenaires une entreprise d'importation de cigares...

INSPECTION SURPRISE DE LA SAAQ À LA STCUQ

Sortie côté cour

Pas de défauts majeurs mais des véhicules filent à l'anglaise

ROBERT FLEURY

Le Soleil

■ QUÉBEC — Surprise hier matin rue des Rocailles, à la sortie du terminus de la STCUQ! Quatorze inspecteurs de la SAAQ faisaient le pied de grue. Mais le bilan de l'inspection ne révèle rien d'alarmant. Pas de défauts majeurs, mais des failles dans la ronde de sécurité de la STCUQ sur les deux tiers des véhicules inspectés.

« C'est une présence encourageante. Nous avons de l'ouvrage à faire pour améliorer notre ronde de sécurité. C'est notre faiblesse, mais c'est corrigé. Et ça fait partie du travail que nous avons à faire pour rencontrer les nouvelles normes PEP de la SAAQ », avoue Steve Cameron, directeur général de la STCUQ.

C'était la première inspection de la SAAQ à l'extérieur, coin des Rocailles et des Replats, à la sortie. L'inspection visuelle durait six minutes. Des inspecteurs avaient passé plusieurs jours à l'intérieur au cours des dernières semaines, toute une semaine même. Les défauts observés touchent l'éclairage, les équipements d'urgence, les essuie-glace surtout.

« Rien qui ne met en danger la sécurité des véhicules. Ce sont des corrections qui peuvent se voir lors de la ronde de sécurité, mais elles restent quand même à corriger », dit un porte-parole de la SAAQ, ce qui n'a pas manqué de satisfaire Claude Larose, président de la STCUQ.

« Nous avons toujours affirmé qu'il n'y avait pas de danger », dit-il, la mine réjouie, heureux de rincer le clou aux syndiqués qui disaient le contraire.

TERMINÉ À 8 H 15

Lors de notre visite, hier matin, le chef du contrôle routier René Thibodeau inspectait déjà le dernier véhicule à 8 h 15, les autres inspecteurs étaient désœuvrés. « Nous avions ciblé en faire de 75 à 100 », dit-il, déçu de suspendre ses vérifications. À 59, le compte n'y était pas car une grille avait été ouverte sur le boulevard des Gradins.

« Il y a un cadre qui a sorti 30 véhicules par en arrière sur 350 véhicules. Il l'a fait de bonne foi car il y avait un embouteillage à l'avant. C'était par souci de service à la clientèle car il y avait déjà des retards qui pouvaient atteindre 16 minutes sur certains départs », se défend Steve Cameron, le directeur général.

DISCUSSIONS AVEC LA SAAQ

La STCUQ a eu des discussions par la suite avec la SAAQ pour trouver une façon de faire moins dérangeante pour la clientèle. Elle suggère une inspection au retour plutôt qu'au départ.

Le Syndicat des employés d'entretien était déçu de l'attitude de la STCUQ.

« C'est contraire à la loi de contourner ainsi une inspection. Ils (les gens de la STCUQ) ont agi en hypocrites. C'est à leur image! Ils auraient pu communiquer avec la SAAQ s'ils voyaient que l'inspection retardait le service », dit le vice-président, Benoît Robitaille.

DÉPARTS RETARDÉS MAIS PROLONGÉS!

Mauvaise nouvelle pour les usagers qui ont perdu des départs depuis un mois, faute de véhicules. La situation ne s'améliorera pas avant décembre ou janvier car les 25 autobus loués n'arrivent pas!

« Nous en avons reçu quatre ou cinq. Les autres ne répondaient pas aux normes », explique Steve Cameron. Ils ont été retournés à Mississauga, en Ontario, aux frais de l'expéditeur, pour réparations. Ce sont des New-Look achetés en Californie, semblables à ceux achetés par la STCUQ au printemps. La STCUQ a même délégué deux employés sur place.

Un budget de 27 500 \$ a été voté pour compenser les abonnés qui ne pouvaient pas utiliser d'autres départs après avoir acheté leur laissez-passer d'octobre.

Elle prévoit même embaucher une vingtaine de chauffeurs sitôt que les nouveaux véhicules entreront. Douce revanche des sexes, parmi les candidats retenus pour recevoir leur formation, il y a 29 femmes et 26 hommes!

Les 25 autobus loués n'arrivent pas

« Perte de crédibilité »

Les opposants du maire Beaudoin estiment que l'opinion publique bascule

MARIE CAQUETTE

Le Soleil

VAL-BÉLAIR — Les irrégularités dans la gestion du maire de Val-Bélaire, révélées hier par le ministre des affaires municipales, sont en train de faire basculer l'opinion publique, selon les vérifications effectuées par les candidats d'opposition dans la soirée de mardi.

« Le maire a perdu toute crédibilité. Les gens ne sont pas dupes, ils voient ce qui se passe et cela joue à l'avantage de l'opposition », lance le candidat de Vision Val-Bélaire, Jean-Marie Matte. Cela se constatait, dit-il, dans les « pointages » faits dans quelques secteurs de vote, après que la lettre du ministre ait été rendue publique: « Les gens qui ne savaient pas où se diriger affichaient de plus en plus leurs couleurs ».

Quand M. Beaudoin « remet la responsabilité (des illégalités et des irrégularités) sur ses cadres, enchaîne-t-il, il oublie que c'est lui qui les dirige ».

M. Matte répond par ailleurs à la rumeur qui veut que son parti soit acquiné à celui du maire Beaudoin.

« Jamais. C'est faux. On dit toutes sortes de choses. Est-ce que je ferais du porte-à-porte tous les jours depuis le 17 septembre si c'était vrai ? »

L'intervention du ministre a un « effet dévastateur » sur

le maire, intervient de son côté le candidat du Renouveau Val-Bélaire, Patrice Robitaille. Elle « laisse planer des doutes sur son administration. C'est plus qu'une réprimande. C'est tellement gros qu'on remet le dossier à la SQ. Claude Beaudoin risque de perdre plus que des plumes ».

« Cela fait basculer la campagne. On constate que M. Beaudoin est en chute libre. Son 28 % d'appui fond à vue d'oeil », après que ses troupes aient aussi recueilli les réactions de citoyens à la suite des reproches adressés à l'administration Beaudoin.

« Comment peut-on être maire depuis 16 ans et ne jamais s'être aperçu des manques dans l'administration à l'hôtel de ville, se demande pour sa part la candidate Odette Gagnon, chef du Regroupement démocratique des citoyens. C'est tard maintenant pour rejeter la faute sur les autres ! »

Jamais au cours des années où elle a travaillé avec l'équipe de M. Beaudoin, elle n'a eu connaissance ou même vent des irrégularités que le maire aurait commises, affirme-t-elle. « Ça ne se parlait pas du tout ».

Avant même que la lettre du ministre Trudel soit rendue publique, son équipe de candidats constatait déjà, sur le terrain, une désaffection envers le maire plus grande que celle mesurée dans le sondage du SOLEIL. « Avec le

camp qu'il a reçu mardi, ça va bouger encore. Mardi soir, beaucoup de monde téléphonait à ce sujet au local d'élection », indiquait M^{me} Gagnon.

M^{me} Gagnon déplore que le maire veuille se servir du rapport sur l'organisation du travail pour « faire une purge, une job de bras » parmi les cadres de l'hôtel de ville. C'est d'autant plus inadmissible, selon elle, que ce fameux rapport s'appuie sur des commentaires anonymes.

À la fin d'août, dans un rapport d'étape, la firme indiquait que les postes du directeur général, de la greffière et de la directrice des ressources humaines n'étaient pas visés par son étude, rappelle M^{me} Gagnon. Ce n'est que dans le rapport final, du 3 septembre, qu'est soudain dénoncé l'existence d'un clan de cadres qui cherche à contrôler les activités de la Ville.

La chef du Regroupement estime que le rapport final écorche surtout le maire quand il déplore l'absence de politique de délégation de pouvoir, l'absence d'orientations claires et précises et le manque de planification qui fait que plusieurs choses sont faites à la dernière minute. La fameuse fontaine municipale qui n'apparaît pas dans les plans d'aménagement paysager ni sur aucune résolution du conseil illustre bien, dit-elle, ces carences et les changements de dernière minute imposés par M. Beaudoin.



Odette Gagnon



Jean-Marie Matte



Patrice Robitaille

La semaine du transport en commun et des transports alternatifs
du 1^{er} au 8 novembre 1998

Le carrefour « Vers des transports durables »

Quand: Le samedi 31 octobre et dimanche 1^{er} novembre 1998.
Où: sous la verrière du 3^e étage de

ATTENTION : ILS MORDENT!

Avant d'attaquer l'hiver au volant de votre camionnette ou de votre sportive utilitaire, chaussez des radials Guardex 340 de Yokohama! La traction du crampon sans les crampons les rend aussi mordants sur la glace que dans la neige! Grâce à leurs minis crampons en fibre textile, les Guardex 340 vous procurent une adhérence et une durabilité incomparables et ce, pendant toute leur durée de vie! Pour un temps, profitez d'un essai de 30 jours. Tous les détails chez votre détaillant Yokohama.

YOKOHAMA
GUARDEX
LES SUPERFORMANTS

30
JOURS D'ESSAI

OUVERT
le samedi
de 8h à midi

GUARDEX 340



**ATELIER DE
PNEUS HOUDE inc.**

1935, boul. Hamel, Québec (Québec) G1N 3Z3

Tél.: (418) 527-5770

Télex.: (418) 527-1610

www.lesoleil.com

BEAUPORT

Serveuse menottée à une table de cuisine

Un voleur a menotté la serveuse du commerce Dunkin' Donuts situé au 200, boulevard Sainte-Anne, à Beauport, vers 2h45, hier. L'homme avait auparavant soutiré le contenu du tiroir-caisse sous la menace d'un couteau. Il a ensuite attaché l'employée âgée de 19 ans à une table de la cuisine. La jeune femme a dû patienter environ une heure avant qu'un client n'arrive et appelle les policiers. Elle était plutôt calme malgré la situation, a signalé la policière Darie Bertrand. Elle n'a pas été blessée. Le voleur mesurait environ six pieds, et était très costaud. Il portait un gilet à capuchon de couleur noire, recouvert d'une veste de nylon, un jeans de couleur noire et des souliers de couleur bourgogne. C.S.

Corps retrouvé

Le corps d'un homme a été trouvé dans un état de putréfaction assez avancé, hier, dans son logement du 750, de la Salle, à Québec. L'homme de 48 ans habitait seul. Il n'avait pas été vu depuis plusieurs jours, et c'est l'odeur nauséabonde qui se dégageait des lieux qui a alerté les propriétaires. L'état du corps laisse croire que l'homme serait mort depuis une dizaine de jours. Sur place, les policiers n'ont trouvé aucune trace d'effraction. Une autopsie permettra de déterminer la cause de la mort. C.S.

Mort au volant

Un homme 77 ans, de Sainte-Françoise de Lotbinière, est mort au volant de sa voiture, lundi, alors qu'il revenait du CLSC où il s'était rendu après avoir subi un malaise. Pierre Castonguay roulait sur la route 265 lorsque sa voiture a bifurqué jusque vers un ponceau, dans un fossé. Les policiers n'ont relevé aucune trace de freinage ou de dérapage. C.S.

Réparation mortelle

Herminas Lahaie, de Saints-Martyrs-Canadiens, une petite municipalité située au sud-est de Victoriaville, a été écrasé à mort sous sa voiture qu'il avait surélevée pour la réparer, lundi. L'homme était couché sous le véhicule lorsque son système a cédé. Ce sont des membres de sa famille qui ont eu connaissance du drame, mais la victime était déjà décédée. C.S.

Appel à la bombe chez Bell

Un appel à la bombe logé au service à la clientèle de Bell a forcé l'évacuation de l'immeuble de la compagnie situé au 1150 du chemin Saint-Louis à Sillery, hier midi. Un individu de la région de Québec, qui s'est identifié à la téléphoniste, menaçait de faire exploser l'immeuble. Tous les employés ont été évacués durant au moins une heure et la police a mené des recherches qui se sont révélées vaines. Reste à voir si des accusations seront portées à l'endroit du mauvais plaisantin. I.M.

SUPER PROMOTION D'HALLOWEEN

4 jours seulement
jusqu'au dimanche
1er novembre

Obtenez
UN RABAIS
égal au montant
DES TAXES
sur tout

HALL
FINK
MARTIN
Lucien Daunois
Erien Rivier
DALL OF SHAWAN
Hannah
MALLIA

Non cumulable, spéciale, mises de côté. Ne peut être combiné à aucune autre promotion.

MannEquin

Place de la Cité
659-4798

Ouvrez le dimanche
de midi à 17h
toutes les taxes sont
incluses dans les prix.



BANQUE CENTRALE DU NIGERIA

Communiqué de presse concernant les fraudes sur le paiement anticipé des honoraires

**NE VOUS LAISSEZ PAS PRENDRE ! BEAUCOUP DE GENS ONT PERDU DE L'ARGENT !!
SI C'EST TROP BEAU POUR ETRE VRAI, CE N'EST SANS DOUTE PAS VRAI !!!**

1 Les campagnes publicitaires de la Banque Centrale du Nigeria (CBN) et du Gouvernement de la République Fédérale du Nigeria ont rempli leur objectif en matière de sensibilisation du public concernant la menace des fraudes sur le paiement anticipé des honoraires et les fausses prétentions selon lesquelles on peut facilement gagner de l'argent au Nigeria. En conséquence, les incidents déclarés de fraudes sur le paiement anticipé des honoraires (A.K.A. "419") ont considérablement baissé. Néanmoins, il y a encore des gens qui restent la proie des sollicitations des fraudeurs sur le paiement anticipé des honoraires. Cet avertissement est donc spécifiquement destiné aux personnes malavisées qui, pensant gagner facilement de l'argent aux dépens du Nigeria, sont les victimes de l'escroquerie de fraudeurs internationaux.

2 La fraude sur le paiement anticipé des honoraires est perpétrée en leurrant la victime avec une proposition d'affaire illégitime qui promet en récompense des millions de dollars américains. La lettre frauduleuse promet normalement de transférer de très grandes sommes d'argent, normalement en dollars américains, censées constituer des revenus partiels de certains contrats, sur le compte bancaire du destinataire, sommes qui seront partagées dans un certain pourcentage entre les parties. Une réponse favorable à la lettre est suivie par des excuses sur les raisons pour lesquelles l'argent ne peut pas être facilement remis et par la suite par des demandes de partage de paiement proportionné pour diverses "taxes" et "honoraires" afin soi-disant de faciliter le traitement et la remise de l'argent. L'utilisation de documents "falsifiés" du Gouvernement, de la Banque Centrale du Nigeria, de la Nigerian National Petroleum Corporation, etc., est une pratique courante.

3 Les fraudeurs demandent normalement que la transaction soit effectuée en toute confidentialité. Quelquefois, les "victimes" sont invitées au Nigeria où elles sont accueillies avec tapis rouge et reçues par les fraudeurs se faisant passer pour des officiels du Gouvernement du Nigeria. Très souvent, les fraudeurs inventent de faux comités gouvernementaux censés avoir autorisé les documents. Egalement, il n'est pas inhabituel qu'ils inventent de fausses publications dans les journaux prouvant des accords prétendus du transfert des fonds non existants.

4 Pour exécuter la "transaction", la "victime" est priée de payer des honoraires anticipés pour diverses raisons, à savoir des honoraires de traitement, des taxes imprévues, des droits de licence, des frais d'enregistrement, des honoraires de signature/d'avocats, des honoraires du Fonds National de Redressement Economique, la TVA, des honoraires d'audit, des frais de circulation de la couverture d'assurance, etc. La perception de ces honoraires anticipés constitue en fait l'objectif réel de l'escroquerie!

5 Une variation récente de l'escroquerie, destinée essentiellement aux organisations de bienfaisance et aux institutions religieuses à l'étranger, implique les fausses successions, conformément à un testament. Là encore, le but unique est de percevoir les "honoraires anticipés" décrits ci-dessus. Une nouvelle stratégie aussi utilisée pour tromper les victimes est l'offre d'utiliser des produits chimiques pour transformer le papier ordinaire en billets de dollars américains qui seraient ensuite partagés entre les parties.

6 Nous vous avertissons encore une fois dans votre propre intérêt de ne pas devenir une autre victime des

ces sollicitations ou plans frauduleux. Les investisseurs éventuels et réels au Nigeria sont avisés de consulter leur Chambre du Commerce et de l'Industrie chez eux ou la Chambre du Commerce et de l'Industrie du Nigeria, les Associations des Fabricants du Nigeria, les Ministères Fédéraux du Commerce et de l'Industrie, les Missions du Nigeria de leur pays d'origine, leur ambassade ou les Hautes Commissions au Nigeria pour obtenir des instructions et des conseils appropriés.

7 La Banque Centrale du Nigeria et en fait le gouvernement Fédéral du Nigeria ne peuvent pas et ne doivent pas non plus accepter la responsabilité des transactions frauduleuses ou louches passées avec des intentions criminelles. En tant qu'établissement responsable, la Banque Centrale du Nigeria avertit encore une fois tous les destinataires de lettres frauduleuses concernant des affaires frauduleuses qu'il n'y a pas de paiements sur contrats cachés dans les coffres de la banque. Il convient de les avertir encore une fois que tous les documents associés aux paiements, réclamations ou transferts soi-disant émis par la Banque, ses cadres supérieurs ou le gouvernement de la République Fédérale du Nigeria aux diverses fins décrites ci-dessus sont tous des faux, et des documents frauduleux.

8 Veuillez vous allier à la Banque Centrale et au gouvernement Fédéral du Nigeria pour lutter contre les associations de malfaiteurs qui profitent de la crédibilité et de l'avidité de leurs victimes en déclarant toutes les sollicitations à vos agences locales chargées de faire respecter la loi ou à l'Organisation locale de la Police Internationale (Interpol).

9 Nous vous avons prévenus déjà plusieurs fois ! Nous vous prévenons encore une fois !

BANQUE CENTRALE DU NIGERIA
Samuel Ladoko Akintola Way, P.M.B. 0187, Garki, Abuja, NIGERIA

Ils sont fous ces Montréalais

Les Montréalais qui trouvent Québec bien petite, bien minable, bien loin de leurs pantouffles et de leur nombril rêvent parfois que la métropole devienne capitale. Enfin, je parle de «certains» Montréalais, des grandes gueules qui ne ratent pas une occasion d'enquiquiner les Québécois de Québec: «Contentez-vous donc d'avoir une belle ville. Mais ne vous mêlez pas du reste de la poutine. Pour comprendre ce qui se passe dans cette province qui s'étend de la Gaspésie à l'Outaouais, de Blanc-Sablon à Malartic, bien sûr, il faut vivre à Montréal.»

Vous vous dites: «Non, ça ne va pas recommencer à alimenter cette vieille chicane...» Bien sûr que non. Je rigole bien sûr. Et vous le savez, J'adorrrre Montréal. Et je n'ai aucun tatouage marqué QQQQQuébec. Née à mi-chemin entre les deux villes, seul le hasard a voulu que je m'incruster ici. Je suis donc bien placée pour jouer à l'arbitre.

Mais j'entends régulièrement des commentateurs traiter Québec avec mépris, du haut de leur tribune quand ils se croient tout seuls dans leur île.

«Les gens de la capitale? Une *Nomenklatura* qui n'a jamais franchi le pont de Québec!» déclarait l'autre jour un de ces pontes prétentieux et hautains à la radio. Mais je l'ai entendu... de Québec, dans ma radio qui grésille!

«On sait ben, Québec, c'est pas pareil. La preuve c'est qu'ils ont placé en tête du palmarès de la musique de relaxation», ricanait récemment un autre de ces penseurs profonds.

Mais au fond, ces grands esprits ont peut-être

raison. Peut-être faudrait-il songer à déménager la capitale à Montréal. Et les ministères. Et les sociétés d'État. Et, pourquoi pas, les hôpitaux et les écoles? Québec, c'est tellement nul, qu'on devrait en faire un Val-Jalbert fantomatique.

Comme toute idée, fut-elle saugrenue, mérite examen, je veux bien qu'on y réfléchisse. Mais ces jours-ci, cette perspective me trouble un peu. Car je me pose de sérieuses questions sur la capacité des Montréalais de s'occuper des affaires de l'État. J'en suis même venue à me demander s'ils ne devraient pas être politiquement placés «sous curatelle». Si on ne devrait pas carrément leur retirer le droit de vote. Vous les avez vus en effet, ces phénix, ces êtres de toutes les lumières en train de réélire le maire Bourque? En train de reporter ce bouffon au pouvoir?

Vous ne trouvez pas qu'il y a là preuve flagrante d'un manque absolu de discernement. Peut-on faire confiance en effet à des citoyens qui ont été incapables de trouver, en quatre ans, un seul candidat capable de faire face à ce maire perdu, erratique, déconnecté? À des citoyens qui, comme ceux de Val-Bélair, sont confrontés à un trio de candidats de l'opposition qui se nuisent les uns les autres, prisonniers d'une stratégie suicidaire?

Réélire Pierre Bourque? Franchement. C'est aussi fou que d'imaginer Howard Stern dans la



Ghislaine Rheault
GRheault@lesoleil.com

soutane du prochain pape et Galganov à la présidence du Mouvement national des Québécois. S'ils étaient Russes, les Montréalais seraient sans doute du genre à reporter Boris Eltsine au pouvoir.

Ce n'est pas à Québec que pareille chose risque d'arriver. Ici, on s'en aperçoit quand un politicien déraile. On l'encadre d'une forte opposition. Jamais nous n'éliions un «beauf» dans le genre de Pierre Bourque pour s'occuper de nos affaires. Nous préférierions même choisir Youppi, avant de reconduire à la mairie cette boussole déboussolée. Montréal était à moitié en tutelle sous son règne. Elle le deviendra sans doute tout à fait à compter de la semaine prochaine.

Le maire L'Allier de Québec a ses défauts. Il lui arrive même de commettre des bourdes, de flirter avec le scandale, comme il l'a fait en confiant à un ami démarcheur, ex-cadre à Radio-Canada, un contrat pour essayer de convaincre la Société de déménager au centre-ville de Québec. En tartuferies, il s'y connaît. Mais en bourqueries, non! Si on peut lui reprocher de louvoyer et de chercher à nous entourlouper, jamais il n'a été accusé d'avoir commis la tonne d'infractions à la loi électorale qui ont été reprochées au parti de Pierre Bourque. Et surtout, jamais le maire de Québec ne laisserait mourir une plante verte dans son sous-sol.

Ainsi, nous, Québécois, confierions à ces fous

de Montréalais la gestion de l'État? Les finances? L'éducation? Nous abandonnerions la gouverne de nos affaires à des gens incapables de trouver dans la métropole un seul candidat à la mairie crédible? À une collectivité qui n'a réussi qu'à se dégotter, pour faire face au maire sortant, qu'un policier, un péteux de broue et une face à claques?

Nous livrerions le Québec, son présent, son avenir à des gens qui confient leur destin au sosie de Mister Chance dans le film *Being There*? Vous vous souvenez de ce jardinier un peu débile interprété par Peter Sellers qui confondait tout le monde par ses métaphores horticoles et qui devait conseiller politique de la présidence?

Franchement, ils sont fous ces Montréalais! Mais il leur reste encore quelques jours pour retrouver un peu de bon sens. Pour battre le maire Bourque en élisant le premier candidat du bord. N'importe qui fera l'affaire. Un Schtroumpf au besoin! Ou un parcomètre, s'il le faut.

Nous leur serions reconnaissants. Car on a beau dire, lorsque Montréal éternue, le Québec entier se mouche. C'est pourquoi ces élections municipales ne peuvent laisser indifférents les provinciaux que nous sommes. Un maire Bourque pendant quatre ans, même à 250 kilomètres de distance, c'est impensable.

Magnanimes comme ils le sont, les Québécois seraient sûrement prêts à accueillir le maire déchu pour lui permettre d'exercer ici ses talents. On pourrait lui confier l'entretien des plates-bandes de la capitale. Ou encore le nommer Gentilhomme perruquier, conseiller aux toupets à l'Assemblée nationale.

VOYAGE AU VENEZUELA Nolitour doit rembourser

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

QUÉBEC — Carrément insatisfait de son voyage au Venezuela, un couple de Lac-Delage a obtenu du tribunal le remboursement du prix de ce voyage, et même au-delà.

Le juge James Johnson, de la division des petites créances à la cour du Québec, ordonne en effet aux Voyages Nolitour de verser 4000 \$ au couple, en plus d'une somme de 1000 \$ pour ses deux enfants, alors que le prix du voyage s'élevait à 4272 \$. Acheté par l'entremise d'une agence de Québec, contre laquelle le juge ne retient aucune responsabilité, le voyage a amené la petite famille au Brisas Beach Club.

Le couple avait opté pour une « formule club » qui incluait les frais de transport et d'hébergement. Ce choix avait été motivé par l'inclusion dans le forfait d'un miniclub pour les enfants. N'eut été de cet élément, le

couple n'aurait pas choisi cette formule.

DÈS L'ARRIVÉE

Dès l'arrivée de la famille sur les lieux, en novembre dernier, on a plutôt constaté qu'il n'y avait aucun service d'animation ou de surveillance pour les enfants, ni même de jouets. Il va sans dire, reconnaît le juge Johnson, que ces lacunes ont empêché les parents de profiter de leurs vacances, telles qu'ils les avaient envisagées.

En outre, note le tribunal, ils n'auraient jamais accepté de payer ce prix s'ils avaient su qu'il n'y avait aucun service pour leurs enfants. À ceci s'ajoutent d'autres problèmes tels une fuite d'eau par le plafond de la chambre, la vaisselle sale placée dans les armoires de la chambre, le manque constant de serviettes, de savon et de papier-mouchoir ainsi que l'inexistence du terrain de tennis et du casino décrits dans la publicité de Nolitour.

EN BREF

Autres suites de la razzia

Deux autres individus arrêtés lors de la razzia policière effectuée en septembre dans des points de vente de stupéfiants situés dans la basse-ville ont reçu leurs sentences. Ainsi, Manuel Ratté, âgé de 19 ans, a été condamné à dix mois de prison alors que Linda Kelley, âgée de 34 ans, a écopé d'une peine de 12 mois. Tous deux seront ensuite soumis à une probation de deux ans. R.H.

Toujours les stupéfiants

Arrêté au moment où il faisait une transaction de cannabis derrière la Maison l'Aubrevière, le mois dernier, Guy Plante, âgé de 45 ans, a été condamné à dix mois de prison ainsi qu'à une probation de deux ans. R.H.

www.lesoleil.com

Dans un verre de lait,
il y a autant de calcium que
dans 2 1/2 tasses de brocoli.

Mais le brocoli, c'est pas tellement bon
avec des biscuits triple chocolat.

le lait
Jamais sans mon lait

thermoshell

MAZOUT ET EQUIPEMENT 682-2500

- Fournaies, chauffe-eau
- Plan de protection
- Plan de paiements mensuels
- Livraison automatique

Vente et location d'équipement

pureflap

1-800-361-1111

L'ENSEIGNE DU CUIR
GALERIES CHARLESBOURG
1^{re} Avenue

Pour la ville ou le sport

Pantalon cuir 149⁹⁹\$
Spécial Manteau 3/4 couleurs variées 399⁹⁹\$
Jupe cuir noire ou brune 124⁹⁹\$

Venez nous voir dans notre tout nouveau local.

Nous payons les taxes pour vous sur toute la marchandise en magasin.

Service de réparation (estimation gratuite)

GALERIES CHARLESBOURG
622-1634

Reposez-vous cet hiver...

- Garages, portiques, passages en toile synthétique, etc.
- Pour garage double, nouvelle structure robuste 2 3/4 x 1 7/8 (jauge 16)
- Garage sans boulon ni cordage

Estimation gratuite

Service de réparation

Heures d'ouverture:
Lundi à mercredi, 8h à 17h
Jeudi et vendredi, 8h à 20h
Samedi, 8h à 15h

Québec
1075, 18e Rue
522-8271

Lévis (succ.)
5161, boul. de la Rive-Sud
833-8931

w. lecoures inc.
(51 ans à votre service)

AILES
LES AILES DE LA MODE
HOMME

Je me fais plaisir

Cargo exigé
Tout coton, en 3 choix de couleurs, de la collection West Coast.
65\$

COUP DOUBLE
Pull en version col cheminée ou roulé. En 7 couleurs, de la collection West Coast.
2/49\$

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537 / CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537 / PLACE STE-FOY (418) 652-4537

J E S U I S U N I Q U E

PLACE Ste-Foy

Les Trusewicz goûtent leur retour

DENIS GAUTHIER

Collaboration spéciale

■ BAIE-SAINT-PAUL — La famille Trusewicz goûtait simplement la vie hier. Revenus au pays après un épuisant épisode de refoulement en Belgique qui a duré 18 mois, ils s'accordaient quelques heures de repos pour apprécier leur retour en terre québécoise et charlevoisienne. « Nous traversons des moments de joie intense, comme le coureur de marathon, nous vivons l'extase de l'arrivée », racontait Théodore Trusewicz fatigué et ému, 24 heures après le retour sans tambour ni trompette à Baie-Saint-Paul.

Les immigrants belges s'accordent un peu de temps pour dissiper les effets du décalage horaire. Ils vivent entassés à cinq dans une chambre du Motel Cascades mise à leur disposition par le propriétaire. Dès aujourd'hui toutefois, ils se mettront à la recherche d'un logement convenable.

Bernadette Martus doit pour sa part contacter la commission scolaire pour l'admission des enfants à l'école.

Lundi matin, c'est la fin de la récréation », lance-t-elle à Didier, 16 ans, Alexandre, 13 ans et Aurore, 10 ans. Pour les jeunes, le retour en classe permettra de retrouver des amis qu'ils s'étaient faits lors de leur premier séjour à Baie-Saint-Paul en 1996.

« Tout est totalement différent cette fois-ci. Nous sommes un peu parachutés dans la réalité, alors que la première fois nous avions quand même eu le temps de nous préparer », fait observer le père.

Le refoulement en terre belge a lais-

sé des traces dans les finances familiales qui sont à sec. Avant leur expulsion, les Trusewicz avaient versé un acompte sur un motel de Baie-Saint-Paul dans lequel ils voulaient ouvrir une pâtisserie en compagnie d'une connaissance européenne. Les délais sont expirés et le pâtissier belge s'est découragé d'immigrer au Québec devant les tracasseries dont ses amis ont été l'objet.

ILS RECOMMENCENT À ZÉRO

Au cours de leur séjour de 18 mois en Belgique, ils ont englouti, pour leur subsistance, ce qui leur restait. « Nous sommes revenus et c'est ce qui nous importe. Nous recommençons à zéro, un point c'est tout », jette le père de famille. Heureusement, des connaissances avaient entreposé leurs meubles et leur effets personnels durant leur absence de telle sorte qu'ils auront de quoi garnir leur logement une fois trouvé.



Une famille heureuse d'être de retour dans une ville qui l'avait accueillie à bras ouverts en 1996.

M. Trusewicz partira à la recherche d'un travail dès le début de la semaine prochaine. M^{me} Martus entend en faire autant après avoir mis la maisonnée sur les rails. « Nous sommes assez polyvalents. Nous devrions être en mesure de dénicher quelque chose assez rapidement », glissent-ils remplis d'espoir.

Ils ont un moral d'acier, que rien ne semble ébranler. « Il a fallu pour traverser le désert », rétorquent-ils avec un large sourire. « Ici, ce sera toujours 100 fois moins pire qu'en Belgique! »

Les parents croient pouvoir se dénicher un boulot assez rapidement

ÉLECTIONS À BOISCHATEL

La police de Québec au cœur de la campagne

ROBERT FLEURY

Le Soleil

BOISCHATEL — La surveillance exercée par la police de Québec, la nuit, est au cœur de la campagne électorale de Boischatel. Ironie du sort, si l'on compte trois candidats à la mairie, on n'en a trouvé aucun au siège numéro 1, ce qui forcera la tenue d'une élection partielle dans ce district le 29 novembre.

L'histoire veut que le corps de police de Boischatel ait été fusionné à celui de la ville de Québec l'an dernier mais que deux aspirants à la mairie, Jacques Couture, le maire de 1987 à 1994, et Yves Germain, le président de la caisse populaire, soient mécontents de la façon de faire du maire sortant, Yvon Côté.

« Je veux qu'on renégocie avec Québec et obtenir de meilleures heures de patrouille la nuit », dit Jacques Couture. Il veut favoriser les ententes intermunicipales et démarrer des projets de construction résidentielle, disant avoir été approché par des promoteurs. M. Couture déplore le manque de transparence du maire sortant et aimerait bien que Boischatel retrouve son corps de police.

Yves Germain est le seul à se présenter avec une équipe de candidats, Option Boischatel. « Je crois au travail d'équipe », dit-il. Ses positions sur la police et le résidentiel sont similaires à celles de M. Couture. Il voudrait équiper Boischatel en infrastructures touristiques pour bénéficier de l'achalandage du parc de la chute Montmorency, souhaite une voie d'accès plus au nord vers Beauport et déplore les hausses du compte de taxes.

Le maire sortant justifie cette hausse de 10,5% l'an dernier par les nouvelles responsabilités héritées du gouvernement (6%) et le démarrage de la nouvelle Régie d'assainissement des eaux avec L'Ange-Gardien et Château-Richer.

« Notre dette est tout de même passée de six à quatre millions \$ avant de grimper de 1,5 million \$ avec l'assainissement des eaux. Le compte de taxes ne baissera pas car le pelletage n'est pas terminé », dit-il.

M. Côté affirme discuter avec Québec pour améliorer l'entente de surveillance et croit en sa collaboration. Il admet avoir freiné la construction résidentielle de façon à la concentrer dans les développements et sur les terrains déjà desservis en services.

Dans les districts, trois conseillers sortants, tous indépendants, sollicitent un nouveau mandat.

Au district 2, deux nouveaux venus s'affrontent, Daniel Lepage, un indépendant (ind) et Lucien Villeneuve, d'Option Boischatel (OB). Dans le 3, Serge Leblanc (OB) est élu sans opposition. Dans le 4, le conseiller sortant, Bernard Fournier (ind) affronte Claude Lavoie (OB). Dans le 5, Denis Nadeau (ind), le conseiller sortant, affronte Denys Racine (OB) et dans le 6, le conseiller sortant, Nelson Bernard (ind) fait face à Martine Giroux-Huot (OB).



Jacques Couture



Yves Germain



Yvon Côté

SAINT-NICOLAS

Les travaux progressent sur la rue de la Montagne Certains citoyens seront évacués de 5 à 17 jours

PIERRE PELCHAT

Le Soleil

SAINT-NICOLAS — Les travaux en vue d'éviter des éboulements sur la rue de la Montagne à St-Nicolas progressent lentement mais sûrement.

Tôt hier matin, une grue a été amenée sur la falaise dangereuse par un chemin aménagé au cours des derniers jours. Pendant près de deux heures, une quarantaine de familles ont dû être évacuées. On craignait que le passage de la grue provoque des vibrations suffisamment fortes pour entraîner un éboulement. Or, il n'en fut rien heureusement.

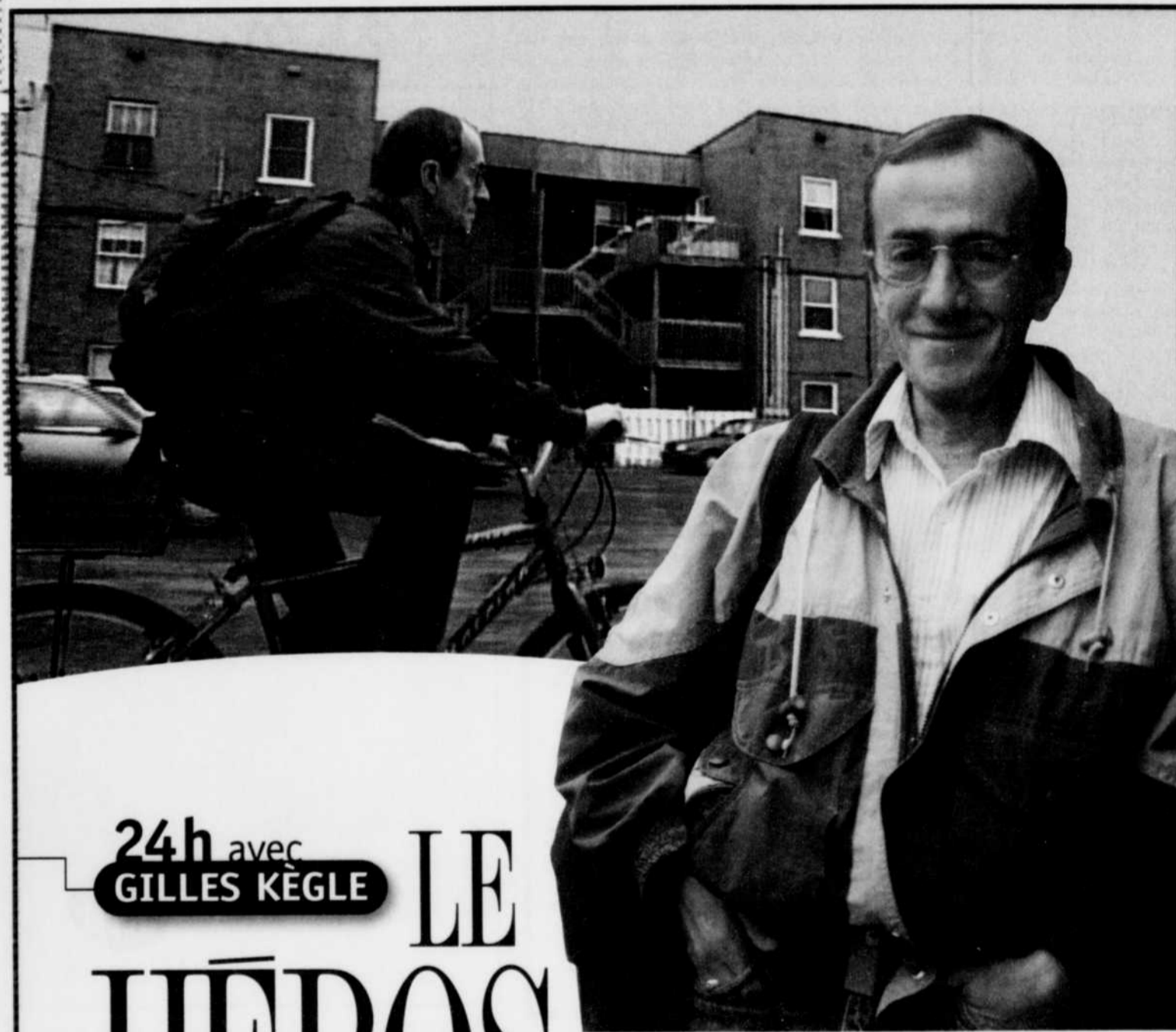
À compter d'aujourd'hui et ce jusqu'au 20 décembre, les ouvriers de la firme Injection EDM de Lac-St-Charles sous la supervision des experts de la firme Golder entreprendront l'écaillage, l'enlèvement et le déplacement de blocs rocheux qui risquent de s'écrouler.

Durant ces travaux, et ce par mesure de sécurité, il y aura plusieurs autres évacuations temporaires qui varieront entre cinq et 17 jours. Les résidents du côté sud de la rue de la Montagne ont reçu une copie de l'échéancier des travaux. On y précise la période et la durée de l'évacuation pour chaque résidence menacée.

Pour chaque jour où des résidents seront évacués, la Ville de St-Nicolas versera des indemnités de 115 \$ pour la première personne, 35 \$ pour la deuxième personne et 20 \$ pour chaque personne supplémentaire. Ainsi, un couple et ses deux enfants recevront 1330 \$ par semaine pour se loger ailleurs durant les travaux.

Le maire Richard Blondin a expliqué que ces montants avaient été établis en tenant compte des frais d'une chambre au motel Bernières, du per diem accordé par le gouvernement du Québec à ses employés pour les repas.

Outre les travaux d'enlèvement et de déplacement d'énormes roches, les ouvriers feront également le boulonnage de roches ainsi que l'installation de contreforts et d'une clôture spéciale. On prévoit compléter les forages d'investigation de la falaise vers le 6 novembre. Ces forages sont effectués dans le cadre d'une deuxième étude afin d'évaluer les risques d'affaissement de la falaise.



24h avec
GILLES KÉGLE

LE HÉROS DE SAINT-ROCH



1200 personnes dépendent de cette «carte-soleil mobile». Une histoire émouvante... livrée par notre cameraman-reporter Marc Durand.

LE GRAND JOURNAL

Ce soir 5h

TQS

BRANCHÉE

SUR QUÉBEC

1,2M\$ pour rénover deux lieux de culte

YVES THERRIEN
Le Soleil

QUÉBEC — La basilique de Québec et l'église Charms Wesley pourront compter sur des subventions provinciales totalisant 1 190 000 \$ pour des travaux majeurs à leur structure. C'est ce qu'a annoncé hier la ministre de la Culture et des Communications, Louise Beaudoin.

Le curé de la basilique, l'abbé Jean Gagnon a indiqué que les 680 000 \$ serviraient d'abord à restaurer la maçonnerie des clochers atteints depuis des années par des infiltrations d'eau. Cependant, s'il fallait effectuer tous les travaux pour remettre l'église à neuf, il faudrait au moins 2,5 millions \$. « Nous pourrions effectuer les travaux urgents, a-t-il affirmé en entrevue. Jusqu'à maintenant, nous avons dépensé 250 000 \$ pour rénover le Perron et refaire la ventilation de l'entree. Pourtant, il reste encore les clochers, les fenêtres, toute la maçonnerie extérieure et la restauration de la chapelle Saint-Louis, sans compter l'intérieur. »

La basilique de Québec, qui date de 1647, est un témoin des plus importants du patrimoine religieux québécois et un joyau de l'architecture de la famille Baillargé, a rappelé l'abbé Gagnon.

Du côté de l'église protestante Charms Wesley, construite en 1852, le président du conseil, Grant McConnell, a expliqué que la subvention de 510 000 \$ servirait dans une proportion de 75 % à la restauration de la structure des murs extérieurs, du Perron et du clocher. Le reste du montant ira à la rénovation des vitraux, de l'orgue et des murs intérieurs.

TRAVAUX D'URGENCE

Pour sa part, le père François Boissonneault, président de la Fondation du patrimoine religieux des régions de Québec et Chaudière-Appalaches, a rappelé que 85 églises ont bénéficié de 10 millions \$ en subventions et que 5 millions \$ étaient engagés. Il a souligné à la ministre Beaudoin que le budget de 65 millions \$, du programme québécois qui prend fin en 2000, avait servi à des travaux d'urgence, mais qu'il n'y avait rien pour les bâtiments à valeur patrimoniale qui ne servaient plus de lieu de culte.

70 jeunes intoxiqués par une plante

ISABELLE MATHIEU
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le datura stramoine, qui avait séduit bien des gens aux dernières Florales de Québec avec ses clochettes dorées, est à la source de 70 cas d'intoxication de jeunes depuis le début de l'année.

Le Centre anti poison de Québec sonne le tocsin: 70 jeunes ont été intoxiqués après avoir mangé les graines du fruit de cette plante hallucinogène. Quarante-quatre cas ont été signalés au cours du seul mois de septembre. « C'est exceptionnel! assure le D^r Guy Sanfaçon du Centre anti poison. L'an dernier, on avait eu 15 cas en septembre et on avait été assez inquiet pour aviser les médecins parce que cette plante peut aller jusqu'à causer la mort. »

La plupart des cas ont été signalés en Montérégie et dans la région de Montréal et le plus souvent, les consommateurs ont dû être hospitalisés.

Le datura stramoine, une jolie plante vivace, pousse un peu partout au Québec. Elle produit des fleurs en trompette durant l'été et des fruits qui ressemblent à des marrons brun-vert à l'automne.

C'est dans ces fruits qu'on retrouve de 400 à 500 graines minuscules et hautement toxiques. Trois petites graines seraient suffisantes pour intoxiquer un enfant.

Les consommateurs qui mâchent ces graines ou les ingèrent dans des décoctions peuvent délirer, souffrir d'hypertension et même perdre la vie à la suite d'un arrêt cardiaque.

Ces malaises doivent être soignés dès qu'ils surviennent par des médicaments et, dans les cas très sévères, par un antidote commandé aux États-Unis. « Les gens doivent appeler au Centre anti poison et nous, on avertit le médecin que le patient s'en va à l'hôpital », explique le D^r Guy Sanfaçon.

Outre les graines, les feuilles, l'écorce et les racines de la plante peuvent être très nocives.

Le datura stramoine est une plante tout à fait légale utilisée dans la médecine traditionnelle chinoise. On la retrouve dans bon nombre de centres-jardins et de plates-bandes de quartier.

La vente et l'importation des graines n'est donc nullement interdite par Santé Canada et aucune demande de législation n'est présentée à l'étude. « On a reçu un

échantillon qui provenait de la région de Joliette l'an passé, mais il n'y a pas eu d'autres démarches », raconte Pierre-André Cloutier, du service d'analyse des drogues de Santé Canada.

« Rendre illégale la possession de la plante, ça serait dommage pour ceux qui l'utilisent comme ornement, mais il faudrait peut-être contrôler la vente des fruits », estime le D^r Sanfaçon.

Quatre jeunes Montréalais ont été intoxiqués la fin de semaine dernière après avoir acheté le fruit à un revendeur de drogue. Ni le Centre anti poison ni la police de Québec n'étaient au courant qu'un tel trafic existait. « On pourrait saisir la plante pour faire des analyses, mais on ne peut pas porter d'accusations puisque ce n'est pas illégal », précise Darie Bertrand, porte-parole de la Sûreté municipale de Québec.

La datura stramoine est une plante tout à fait légale



Découvrez la nouvelle génération de chaussures confort!

Pouliot vous offre des chaussures exclusives auxquelles vous pouvez faire confiance.

- élégantes
- choix de modèles (de marche ou habillés)
- chaussure souple avec semelle de confort
- peut contenir une orthèse plantaire
- légère et de qualité supérieure

À l'intérieur des chaussures Pouliot, les osselets et les articulations ont plus de liberté de mouvement et sont plus confortables.



POULIOT

2990, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy 652-0100

AUGMENTEZ VOS VENTES

Faites comme 70 000 personnes depuis 26 ans

La vente stratégique^{MD}
Instructeur: Roger St-Hilaire

Vous apprendrez comment :

- Conclure vos ventes
- Répondre aux objections
- Justifier vos prix
- Argumenter avec aplomb
- Communiquer plus efficacement
- Développer votre clientèle
- Fidéliser votre clientèle
- Augmenter votre motivation

Québec 5 et 6 nov. - 7 et 8 déc.
Montréal 2 et 3 nov. - 19 et 20 nov.

FIDÉLISEZ VOTRE CLIENTÈLE

Relation avec la clientèle
Instructeur: Simon St-Hilaire

Vous apprendrez comment :

- Communiquer
- Conclure des ententes
- Fidéliser votre clientèle
- Améliorer votre image
- Traiter les plaintes avec tact
- Surmonter les réticences de vos clients
- Maîtriser l'usage du téléphone
- Favoriser le développement des affaires

Québec 1er décembre
Montréal 4 novembre

Inscrivez-vous sur nos séminaires de gestion de vente, nos conférences et nos séminaires privés

Inscrivez-vous dès maintenant

Tél. : 1 800 463-7246 / (418) 626-7498 Téléc. : (418) 626-6264 Internet : www.roger-st-hilaire.com

Cours de vente Formateur agréé à la SQDM
Roger St-Hilaire

L'ANNEAU KERAVISION: UN NOUVEAU DISPOSITIF DESTINÉ À CORRIGER LA MYOPIE SANS LUNETTES, SANS LENTILLES CORNÉENNES, SANS CHIRURGIE AU LASER. ÇA VOUS INTÉRESSE?

Focus Eye Centre, Ottawa, ON 613-724-3937 • TLC The Laser Center, Vancouver, BC 604-689-0919 • Gimbel Eye Centre, Edmonton, AB 403-452-4111 • Gimbel Eye Centre, Calgary, AB 403-286-3022 • Clinique ChirurgiVision, Trois-Rivières (Québec) 800-693-5857 • The Windsor Laser Eye Institute, Windsor, ON 519-252-2020 • Bochner Eye Institute, Toronto, ON 416-960-2020 • Clinique ChirurgiVision, Montréal (Québec) 514-844-1881

Comment

l'anneau KeraVision corrige-t-il la myopie?

Le mince anneau KeraVision modifie la forme de la cornée, soit la partie de l'œil où pénètre la lumière. Ce changement suffit généralement à corriger la myopie. En fait, l'amélioration de votre vision sera telle que vous n'en croirez pas vos yeux*.

Le changement est-il permanent?

Oui. L'anneau est conçu pour corriger la vision de façon permanente. L'anneau de KeraVision est sécuritaire et simple. Vous ne le sentirez même pas et pourtant, il peut facilement être retiré.

Comment puis-je me procurer l'anneau KeraVision?

Seul un ophtalmologiste ayant reçu la formation nécessaire peut pratiquer cette intervention. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les avantages et les risques de l'anneau KeraVision ainsi que sur les résultats cliniques obtenus à ce jour, communiquez dès aujourd'hui avec l'une des cliniques mentionnées ci-dessus ou composez le 1-888-242-9448.

Appelez-nous pour découvrir comment l'anneau KeraVision peut améliorer votre vision.



Vous n'en croirez pas vos yeux

*Les résultats peuvent varier d'une personne à l'autre.
© 1998 KeraVision, Inc.

Le Lady Mary-Ann rouvre ses portes avec la ferme intention de ne pas recommencer

CLAUDETTE SAMSON
Le Soleil

■ QUÉBEC — C'est avec la ferme intention de faire respecter un récent jugement de la cour d'appel interdisant les « danses-contact » que le bar de danseuses nues Lady Mary-Ann rouvre ses portes ce soir. Respect dans ses murs, mais aussi chez les concurrents!

Le gérant Christian Genest ouvrait les portes du cabaret aux journalistes, hier, alors que les ouvriers mettaient la dernière touche au nouveau décor. Le propriétaire Michel Dorval était absent.

Les deux hommes étaient gérants du temps de l'ancienne propriétaire, Johanne Dolbec, qui a fini par rendre les armes dans sa bataille juridique contre la Régie des alcools, des

courses et des jeux du Québec (RACJQ).

La nouvelle administration du Lady Mary-Ann a accepté de respecter une série de conditions, dont celles d'interdire l'entrée à un certain nombre d'individus reliés au club de motards criminalisés des Hell's Angels, de ne pas tolérer la consommation et la vente de drogue, et de ne pas autoriser les « danses-contact ».

Mais depuis l'acceptation de ces conditions il y a deux mois, un jugement de la cour d'appel est venu donner des munitions au propriétaire pour que les nouvelles règles soient suivies par tous.

Son avocat, M^e Claude Roy, a expliqué au SOLEIL hier qu'il n'était pas question de se livrer à une chasse aux sorcières. « Mais à partir du principe d'une justice unique pour tout le monde, on pourrait soumettre la question à la RACJQ », a-t-il indiqué.

La cour criminelle aura de toutes façons à se prononcer de nouveau, puisqu'une cause impliquant le Ca-

baret L'Entre-Nous est présentement en cour, et qu'une autre impliquant Le Carol sera entendue le 26 novembre.

NOUVEAU CONCEPT

Le Lady Mary-Ann se présente avec un tout nouveau concept, qui vise une clientèle « bon chic bon genre ». « On veut que les gens sachent que ce n'est pas gênant d'amener un client ou un ami ici », a commenté Christian Genest.

Ainsi, il y aura un « cigar room »... avec lit érotique, des balcons privés qui seront loués à l'heure, de préférence à des clients corporatifs, etc.

Un groupe de danseuses régulières travaillant sous la direction d'un chorégraphe présentera des spectacles de groupe. Cette formule « cabaret » devrait permettre d'attirer davantage de femmes, croit M. Genest. Parallèlement, le roulement habituel d'une trentaine de nouvelles danseuses par semaine continuera, a-t-il souligné.

Quelques danseuses rencontrées

hier se sont dites enchantées de la nouvelle formule. Elles ne craignent pas de perdre des revenus avec l'abandon des « danses-contact ».

« Le désir, c'est dans les yeux qu'on va le sentir », explique Ève, qui voit là une façon d'exercer son métier plus respectueuse pour elle. Sa collègue Véga se réjouissait du côté avant-gardiste du projet. « Ça va frapper! »

Les isolements ont été remplacés par des voiles transparents, qui devraient permettre de faire respecter les nouvelles règles, assure le gérant.

« On verra ce que ça va donner », a commenté pour sa part un enquêteur de police. « À chaque fois que quelque chose est interdit, les établissements trouvent un truc de remplacement », dit-il en soulignant la nouvelle mode des spectacles érotiques, où les femmes se touchent et s'embrassent.

Chose sûre, assure Christian Genest, la *business* est payante, et le Lady Mary-Ann a bien l'intention de ramasser sa part du gâteau, malgré toutes les conditions qui lui sont imposées!



Le gérant Christian Genest

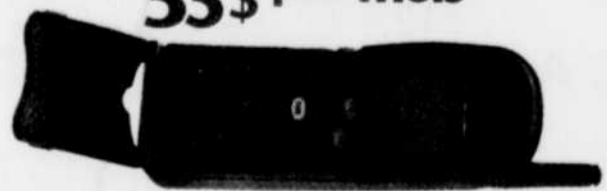
Un collier de perles, c'est bien plus joli qu'une corde au cou.



Pas de contrat

Le Plus vous donne tout ce que vous pouvez espérer d'un téléphone mobile, c'est-à-dire moins. Moins de complications et moins de frais. Surtout qu'il vous est offert sans l'ombre d'un contrat, avec un des forfaits les plus abordables qui soient. Essayez donc le Plus. Vous allez voir, c'est un vrai bijou.

350 minutes*
35\$ par mois



le Plus
SCP numérique

www.bellmobilité.ca
1 877 491-PLUS

Bell Mobilité
Communiquez comme personne

*100 minutes en tout temps, 250 minutes soirs et week-ends. Taxes, options additionnelles et autres frais en sus. Sous réserve d'approbation de crédit, de modification, d'annulation ou de prolongation sans préavis. Détails en magasin. Photo non contractuelle.

CENTRES DE COMMUNICATION PERSONNELLE

Québec
Centre Cellulaire Charest
Tél. : (418) 687-2121
La CelluBoutique
Les Galeries de la Capitale
Tél. : (418) 627-8962

Ste-Foy
La CelluBoutique
Tél. : (418) 650-1000

Bell Mobilité Laurier
Place Laurier
Tél. : (418) 659-3400

CENTRES CELLULAIRE PLUS

Chicoutimi
Cellulaire Chic enr.
Tél. : (418) 696-0506

Cellulaire Chic
Place du Royaume
Tél. : (418) 696-4464

Québec
Bell Mobilité Hamel
Tél. : (418) 871-7776

AGENTS AGRÉÉS

Alma
Cellulaire Chic
Tél. : (418) 668-7771

Beauport
Inter Cellulaire enr.
Tél. : (418) 660-9909

Chicoutimi
Le Maître du Cellulaire
Tél. : (418) 690-9300

Jonquière
Cellulaire Chic
Tél. : (418) 695-3105

Lévis
La CelluBoutique
Rive-Sud
Tél. : (418) 837-0222

Novicom Technologies
Tél. : (418) 838-3999

Québec
C.B.C.I Télécom
Tél. : (418) 626-1800

C.T.M. Québec
Tél. : (418) 627-6000

La Clef de Sol
Tél. : (418) 627-0840

Rivière-du-Loup
La CelluBoutique
Tél. : (418) 868-8888

Robertsonville
Le Pro du CB inc.
Tél. : (418) 338-3440

Roberval
Cellulaire Chic
Tél. : (418) 275-0606

St-Jean-Chrysostome
La CelluBoutique
Rive-Sud
Tél. : (418) 834-9001

Ville Vanier
La CelluBoutique Vanier
Tél. : (418) 682-2355

Le Maître du Cellulaire
Tél. : (418) 682-5553

TANGUAY
ELECTRONIQUE

Bell
Téléboutique

COMMUNIQUEZ
AVEC
LE

Unicell
SOLUTIONS

FUTURE SHOP

Lebeau
Plus de choix

STEREO
SOUND

LE QUÉBEC LE CANADA

ÉLECTIONS 1998

Pas besoin d'Ottawa

Charest souhaite livrer bataille sans l'aide des « grands frères »

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

ANJOU — Jean Charest s'est lancé en campagne électorale en présentant son parti comme celui du changement et un héritier de la Révolution tranquille, tout en invitant les politiciens d'Ottawa à rester chez eux pendant les 32 prochains jours. À Québec, une trentaine de minutes après que Lucien Bouchard ait annoncé que le scrutin aura lieu, le 30 novembre, le chef du Parti libéral du Québec (PLQ) a plongé dans la mêlée en insistant sur les changements qu'il veut apporter en santé, en éducation et en économie.

« Dans le passé, au Québec, nous n'avons pas eu peur de créer, d'inventer et, surtout, de faire les choses à notre façon », a-t-il déclaré d'entrée de jeu.

En soirée, devant plus de 500 partisans entassés dans une salle d'un hôtel, à Anjou, dans l'Est de l'île de Montréal, il est revenu à plusieurs reprises sur la Révolution tranquille, dont « je suis un fils », a-t-il dit s'être rappelé. Il s'agissait d'une époque « où tout semblait possible », a évoqué le chef libéral, mais une période dont il avait voulu démarquer le PLQ, il y a quelques semaines à peine.

« Il est important de souligner, pour cette campagne, que le Parti québécois et le Parti libéral du Québec, s'entendent sur un choix clair, a-t-il affirmé en matinée. Le choix pour le PQ est de continuer comme avant. Au PLQ, on invite les Québécois au changement. »

Il a suggéré qu'il peut y avoir un prix à payer en mettant de l'avant des changements en glissant que « ce n'est pas vrai qu'on fait une campagne électorale et qu'on présente un choix électoral aussi différent sans que ça dérange. »

Jean Charest a réitéré qu'il voit le scrutin comme « le combat électoral de ma vie. (...) La campagne est à faire », a-t-il précisé au sujet du fait que sa formation politique tire de l'arrière dans les intentions de vote des francophones, élément clé de l'élection.

« C'est ce à quoi je m'attendais (en faisant le saut du Parti conservateur du Canada pour aller diriger le PLQ). Nous partons au coude à coude. » Il a invité les élus fédéraux à ne pas s'en mêler. « Je ne crois pas que personne d'autre à l'extérieur de la campagne n'aura un grand impact. »

M. Charest a suggéré qu'il se distancerait le plus possible du premier ministre canadien Jean Chrétien. « Je tiens à ce que le Québec retrouve sa place de leader au sein de la Fédération canadienne. J'ai l'intention de retrouver les alliés ailleurs au Canada qui veulent faire évoluer la Fédération. »

La semaine dernière, Jean Chrétien a lancé un pavé de taille dans la mare libérale en déclarant qu'Ottawa avait déjà satisfait les demandes traditionnelles du Québec et qu'il n'était pas néces-

saire d'enchâsser dans la Constitution le caractère unique du Québec. Devant le tollé soulevé, M. Chrétien a corrigé le tir, mardi, en soutenant qu'il serait disposé à discuter d'un tel changement constitutionnel si Jean Charest devient premier ministre du Québec.

« Il y a finalement une admission (de la part de M. Chrétien), s'est réjoui le leader du PLQ. Il n'aura pas d'autre choix que de constater le mouvement irrésistible de changement. »

CHARGE CONTRE LES PÉQUISTES

Tout en accusant ses adversaires péquistes de faire perdre « temps et énergie à parler de référendum », il les a présentés comme des partisans de l'intervention bureaucratique. Leurs seules réalisations seraient « l'appauvrissement » et les coupures. Selon lui, le PQ est sans argument.

« La soirée est longue, a-t-il caricaturé, lors du rassemblement à Anjou, une circonscription que le ministre péquiste Pierre Bélanger ne détient que par 600 votes. Il fait noir. La conversation s'étire. Et la phrase tombe: Fais-moi confiance. »

M. Charest a insisté de nouveau que son programme, qui préconise un gel des dépenses dans les secteurs autres que santé et éducation, se fera en collaboration avec les syndicats. Contrairement à l'affrontement qu'a prêté sa députée Margaret Delisle (Jean-Talon).

Le chef libéral s'est moqué du premier ministre Bouchard. Ce dernier l'accuse d'avoir fait avorter le dossier de l'agrandissement de l'aluminerie Alouette, à Sept-Îles, par sa promesse de recourir à de nouveaux contrats à partages de risques.

« Je ne suis ni élu, ni premier ministre. Et, apparemment, j'ai déjà cet effet-là. Par contre, ce projet est dans le décor depuis très longtemps. Comment se fait-il qu'au PQ, ils n'aient pas trouvé ni l'énergie ni un peu de temps pour régler ce problème d'investissement? », promettant de contribuer à réaliser le projet, une fois au pouvoir.

L'attaque de M. Bouchard ressemble « à un autre dérapage du genre de Pinochet », a-t-il soutenu en rappelant que le premier ministre l'a comparé aux politiciens de droite comme Ronald Reagan et Margaret Thatcher. « vous savez celle qui fait des pressions pour que soit libéré son ami le général Pinochet », avait dit M. Bouchard. En soirée, M. Charest était entouré de ses candidats de la grande région montréalaise, dont quelques recrues vedettes, comme l'écrivain Roch Carrier.

« Quand les gens se réveillent, le matin, ils ne se demandent pas s'ils sont distincts ou uniques, a ironisé M. Carrier, qui se présente dans Crémazie. Ils se demandent comment ils paieront leur hypothèque ou combien de temps ils resteront dans le corridor de l'hôpital », a-t-il dit en reprenant à sa manière les thèmes de la campagne libérale.



Un premier bain de foule pour Lucien Bouchard, hier soir.

LE SOLEIL JOCELYN BERNIER

Visa Chrétien, toucha Charest

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

QUÉBEC — Lucien Bouchard n'a pas fini de faire des gorges chaudes des récentes déclarations du premier ministre Jean Chrétien, qui vient d'entrouvrir la porte à l'enchâssement du caractère unique du Québec dans la Constitution. Mais c'est évidemment pour mieux atteindre Jean Charest qu'il a visé du côté d'Ottawa.

« Il faut que nous sachions s'il se trouve quelqu'un au Québec qui prétend diriger le gouvernement en allant s'abaïsser à aller accepter le rapatriement de 1982? » « Est-ce que Jean Charest se propose d'aller mettre la signature du Québec au bas du coup de force de 82, moyennant la ridicule épithète de Québécois 'uniques'? »

UNE RÉPONSE

« Je l'interpelle. Je le somme de répondre », a martelé le chef péquiste lors de sa première assemblée partisane, hier soir, à Québec. Près de 1000 personnes ont déboursé 200 \$ chacune afin de prendre part à un cocktail de financement tenu dans la salle de bal de l'hôtel Hilton, à quelques pas de l'Assemblée nationale.

Lucien Bouchard n'était pas venu seul. Une vingtaine de députés et ministres étaient

présents, dont Jean Rochon, responsable de la région de Québec dans le gouvernement sortant.

Le député-ministre de Charlesbourg s'est félicité de l'adoption de la politique sur la capitale nationale, dévoilée en juin. Avare de détails, il a simplement indiqué que « la capitale nationale jouera un rôle essentiel » dans l'avenir.

Comme il l'avait fait lors du point de presse ayant suivi l'annonce de la date des élections, Lucien Bouchard a présenté l'équipe péquiste comme la seule pouvant défendre les intérêts du Québec. Il a décrit le référendum comme une arme pointée sur la tempe d'Ottawa.

« Le Parti libéral de Jean Charest, contrairement même à ce que faisait Robert Bourassa, veut renoncer à toute idée de faire un référendum. Il se présente devant le gouvernement fédéral en prétendant pouvoir lui imposer des changements, mais en se désarmant complètement. »

Pour Lucien Bouchard, le référendum est le « recours suprême ». Un recours dont lui-même se servira, a-t-il lancé devant le parterre de militants, afin que le Québec « récupère la totalité de ses responsabilités, la totalité de ses pouvoirs, la totalité de ses moyens, la totalité de ses impôts pour assumer son propre destin, pour prendre ses propres décisions ». En somme « pour être un peuple normal ».



Jean Charest

PC

Des chiffres troublants: la preuve que l'attente en radiothérapie cause des dommages considérables aux patients.

ce soir

17h

LES MORDUS



ALLÔ LES MORDUS!

Soyez attentifs, retenez le mot de passe que ma collègue Nathalie Clark vous dévoile pendant l'émission... il vous sera utile au TVA 18 heures.

À gagner:

4 voitures
10 000\$ en chèques-cadeaux
10 000\$ en argent
Regardez Les Mordus, le TVA 18 heures et ROULEZ GAGNANT!



TÈLÉ 4

La station d'ici

Pierre Jobin

Le TVA 18 heures

ÉLECTIONS 1998

La CEQ fera pression sur l'équité salariale pendant la campagne

LIA LEVESQUE
Presse canadienne

MONTRÉAL — Pas de moyens de pression du front commun pendant la campagne électorale ne veut pas dire pas de moyens de pression de la CEQ pendant cette même campagne.

La CEQ dissocie en effet la négociation du secteur public, en front commun, de sa négociation à elle sur l'équité salariale. Ainsi, si le front commun, lui, n'adoptera pas de moyens de pression pendant la campagne électorale, la CEQ, elle, en adoptera pendant la campagne pour obtenir l'équité salariale pour ses membres.

Journée d'étude, caravanes des partis politiques suivies par un autobus de la CEQ, campagne de publicité, lettres expédiées aux candidats. C'est finalement tout un arsenal que déploiera la Centrale de l'enseignement du Québec, a prévenu la présidente Lorraine Pagé, hier, en conférence de presse à Montréal.

Pourtant lundi, le front commun avait bel et bien assuré qu'il n'adopterait pas de moyens de pression pendant la campagne électorale. Mais M^{me} Pagé nuance: la négociation du secteur public est fai-

te par le front commun qui, lui, a obtenu ce qu'il voulait, à savoir que débutent les négociations avec le gouvernement sur la retraite, les droits parentaux et les droits des conjoints de même sexe.

Mais la CEQ mène de son côté une bataille qui lui est propre pour obtenir l'équité salariale pour ses membres. Or, comme ce dossier n'est pas réglé, la CEQ profitera de la campagne électorale pour faire pression sur le gouvernement.

À compter de la semaine prochaine, les enseignants tiendront des assemblées générales en vue d'adopter une proposition de tenir une journée d'étude au moment jugé opportun. M^{me} Pagé n'a pas exclu, hier, que cette journée puisse se tenir durant la campagne électorale. Il n'est pas acquis que cette journée d'étude se tiendra le même jour à travers la province.

De plus, un autobus de la CEQ suivra pendant une journée la caravane du Parti libéral et du Parti québécois. Lorsque la caravane s'arrêtera, les militants de la CEQ questionneront le chef sur ses intentions face au réinvestissement dans les services publics et face à l'équité salariale.

Une campagne de publicité sera également orchestrée par la CEQ sur l'équité salariale.

Dumont: pas de miracle dans l'amiante

IAN BUSSIÈRES
Collaboration spéciale

SAINT-JULIEN — De passage dans la région de Thetford Mines hier, le chef adéquate Mario Dumont a déclaré « qu'il n'y avait pas de miracle à faire en un tournemain » dans le dossier de l'amiante sur la scène internationale tout en explorant le peu de résonance économique des délégués du Québec à l'étranger.

« On en entend beaucoup parler quand il est question des arts et de la culture, mais pas suffisamment lorsqu'il est question d'économie. Ça m'inquiète », a signalé le chef de l'ADQ. D'après lui, la fonction première de ces délégués devrait être de promouvoir les produits du Québec de façon à stimuler l'économie.

Mario Dumont a de plus fait remarquer que dans le dossier de l'amiante comme dans plusieurs autres, les délégués du Québec étaient

toujours en réaction. « On réagit à une décision comme celle de la France qui a interdit l'amiante sur son territoire mais auparavant, aucune promotion n'avait été faite », a-t-il expliqué.

PROMOTION DE L'AMIANTE

Par ailleurs, le candidat de l'Action démocratique dans Frontenac, l'enseignant et entrepreneur Daniel Lamothe, a rappelé qu'il avait déjà fait sa part afin de promouvoir l'amiante en effectuant depuis quelques années des démarches auprès du gouvernement canadien afin qu'il émette un timbre-poste représentant le minéral d'amiante.

« Il s'agit d'une action concrète et un timbre est aussi une forme de publicité gratuite », a déclaré M. Lamothe, qui dit toutefois refuser de se servir de son initiative à des fins partisans. La Société canadienne des postes devrait d'ailleurs annoncer sous peu si elle accepte ou non le projet du candidat de l'ADQ.

Un
timbre-poste
représentant
le minéral
d'amiante

SEARS



Se préparer
à l'arrivée des
fantômes et
des lutins
n'est pas
de tout repos...



Relaxez...
Le super samedi
débutera le
vendredi 30 octobre
... pour simplifier
votre magasinage!

VOUS POUVEZ AINSI PRENDRE LE TEMPS DE VOUS PRÉPARER POUR L'HIVER LOUAIN
EN PROFITANT DE LA SAISON EXTRAORDINAIRE SUR LES
VÊTEMENTS, LES ARTICLES POUR LE FOYER, LES ÉLECTRO-MÉNAGERS

ÉLECTIONS 1998

CHRONOLOGIE DES PREMIERS MINISTRES DU QUÉBEC DEPUIS LA CONFÉDÉRATION

Lucien Bouchard est devenu le vingt-septième premier ministre du Québec depuis le début de la Confédération, en 1867.

P.J. Chauveau (C)	15-07-1867	21-02-1873	Adélard Godbout (L)	11-06-1936	26-08-1936
G. Duimet (C)	26-02-1873	02-09-1874	Maurice Duplessis (UN)	26-08-1936	08-11-1939
C.E.B. de Boucherville (C)	08-09-1874	07-03-1878	J.A. Godbout (L)	09-11-1939	29-08-1944
H.G. Joly (L)	08-03-1878	03-10-1879	Maurice Duplessis (UN)	30-08-1944	07-09-1959
J.A. Chapleau (C)	30-10-1879	05-07-1882	J.P. Sauvé (UN)	11-09-1959	02-01-1960
J.A. Mousseau (C)	31-07-1882	01-01-1884	Antonio Barrette (UN)	08-01-1960	15-06-1960
J.J. Ross (C)	23-01-1884	01-1887	Jean Lesage (L)	22-06-1960	05-06-1966
L.O. Taillon (C)	25-01-1887	27-01-1887	Daniel Johnson, père (UN)	05-06-1966	26-09-1970
H. Mercier (L)	27-01-1887	16-12-1891	J.Jacques Bertrand (UN)	02-10-1968	29-04-1970
C.E.B. de Boucherville (C)	21-12-1891	16-12-1892	Robert Bourassa (L)	29-04-1970	25-11-1976
L.O. Taillon (C)	16-12-1892	01-05-1896	René Lévesque (PQ)	25-11-1976	03-10-1985
E.J. Flynn (C)	12-05-1896	26-05-1897	Pierre Marc Johnson (PQ)	03-10-1985	12-12-1985
F.G. Marchand (L)	26-05-1897	25-09-1900	Robert Bourassa (L)	12-12-1985	11-01-1994
S.N. Parent (L)	03-10-1900	20-03-1905	Daniel Johnson, fils (L)	11-01-1994	26-09-1994
Sir L. Gouin (L)	23-03-1905	08-07-1920	Jacques Parizeau (PQ)	26-09-1994	29-01-1996
L.A. Taschereau (L)	08-07-1920	11-06-1936	Lucien Bouchard (PQ)	29-01-1996	



Source: Guide parlementaire canadien

Une bonne occasion de croître pour l'ADQ

MONTREAL (PC) — Si Jean Charest évoque la bataille de sa vie pour cette élection du 30 novembre, Mario Dumont, lui, y voit simplement une occasion importante de croître pour son parti, Action démocratique du Québec. « On n'est pas dans le court terme », avouait M. Dumont, hier en conférence de presse à Montréal.

Bien que l'ADQ présentera des candidats dans les 125 circonscriptions pour la première fois — un peu plus de 100 candidats seraient choisis jusqu'ici — M. Dumont a déjà dit qu'il envisageait d'en faire élire une douzaine à travers le Québec et de recueillir 20% d'appui. Hier, il ne se donnait ni minimum ni maximum comme objectif.

La prochaine élection, il la perçoit donc comme une occasion de croître au-delà du seul élu de l'ADQ, lui-même, dans Rivière-du-Loup. Dans les sondages, l'appui à l'ADQ oscille entre cinq et 9% depuis le début de l'année. Au ser-

tin de 1994, l'ADQ avait obtenu 7% du vote. « Quatre-vingt-dix-huit va être une opportunité de croissance majeure pour l'ADQ », promettait M. Dumont aux journalistes.

Il situe les chances de l'ADQ notamment en Mauricie et sur la couronne nord de l'île de Montréal.

SES MOYENS

Privé d'autobus de campagne comme le PQ et le PLQ, M. Dumont se rendra dans toutes les régions du Québec, mais pas dans toutes les 125 circonscriptions.

« On fera une campagne qui respecte nos moyens », affirme humblement M. Dumont. Ses moyens, il les évalue à « plusieurs centaines de milliers de dollars », mais ne veut pas dire combien précisément, sous prétexte qu'au début d'une bataille, aucun camp ne dévoile « sa liste d'armements avec les numéros de code des missiles ».

Profitez de ces économies vendredi soir de 17 h à 21 h seulement!

rabais 60%
LIQUIDATION D'OREILLERS!

Choisissez parmi une grande sélection de modèles à bourre synthétique de fin de série.

Dans la limite des stocks.

Toutes les friandises d'Halloween

1⁶⁶ paq.

Choisissez parmi un grand assortiment. Rég. Sears 2,29 - 2,49

Dans la limite des stocks.

rabais 60%
COSTUMES D'HALLOWEEN CHOISIS POUR ADULTES ET ENFANTS

rabais 35-50%
PERÇEUSES SANS FIL CRAFTSMAN^{MD} CHOISIES
Rég. Sears 89,99-399,99. Chac.
57⁹⁹-199⁹⁹

Dans la limite des stocks.

rabais 50%

SUR LES PRIX DE LIQUIDATION DE TOUS LES VÊTEMENTS ET TOUTES LES CHAUSSURES POUR TOUTE LA FAMILLE.

Choisissez parmi une sélection pour toute la famille.

Dans la limite des stocks.

moitié prix VESTES EN DENIM POUR FILLES Tailles 7-16
Rég. Sears 29,99 34,99. Chac.
14⁹⁹-17⁴⁹

rabais 1/3 PEIGNOIRS PROTOCOL^{MD} POUR HOMMES
Rég. Sears 99,99-119,99. Chac.
66⁵⁹-79⁸⁹

rabais 10\$ CHAUSSURES NEVADA^{MD}, JESSICA^{MD}, JESSICA SPORT^{MD} ET JESSICA COMFORT
Rég. Sears 39,99. La paire
29⁹⁹

moitié prix JEU D'OUTILS POUR MÉCANICIEN 111 PIÈCES
Standard et métrique, 3/8 po. et 1/4 po.
Rég. Sears 59,99. Le jeu
29⁹⁹ Le jeu

9⁹⁹ Chac.
PISTE DE COURSE DINO DERBY OU OREILLERS EN FORME DE PERSONNAGES

Au choix. Dino Derby #58023. Rég. Sears 19,99. Oreillers avec personnages de Looney TunesSM, Sesame StreetSM, Winnie l'oursonSM et classiques DisneySM. Rég. Sears 16,99. Les jouets ne sont pas disponibles dans tous les magasins. ©Disney. Basé sur les livres de Winnie l'ourson. Droits d'auteur A.A. Milne et E.H. Shepard. ©1998 Warner Bros.

DE PLUS, LE SUPER SAMEDI DÉBUTERA LE VENDREDI 30 OCTOBRE 1998

SEARS

Venez découvrir tous les côtés de Sears^{MC}

ÉLECTIONS 1998

1994: une île rouge dans une mer bleue

NORMAN DELISLE
Presse canadienne

QUÉBEC — L'île de Montréal vote pour le Parti libéral tandis que les régions hors de la métropole votent pour le Parti québécois.

Cette propension, qui résume les résultats de la dernière élection générale de 1994 au Québec, est aussi la tendance démontrée par tous les sondages qui ont été menés depuis.

Sur l'île de Montréal, où résident la plus grande partie de la majorité anglophone et la quasi-totalité des Québécois issus de l'immigration, le Parti libéral s'est assuré au dernier scrutin 21 des 30 circonscriptions.

Ailleurs au Québec, c'est le Parti québécois qui l'a emporté dans plus de 70% des circonscriptions, soit 68 sur 95. La seule exception à la règle est la région de l'Outaouais, où les libéraux ont conservé les cinq circonscriptions. Il faut d'ailleurs remonter à 1976 pour retrouver le dernier péquiste élu dans cette région.

Dans certains coins du Québec, le dernier scrutin général s'était traduit par un balayage total du Parti québécois. Non seulement au Saguenay/Lac-Saint-Jean, considéré comme le château fort du PQ (5 élus sur 5), mais aussi au Centre du Québec (4 sur 4), en Mauricie (4 sur 4), dans Lanaudière (6 sur 6), sur la Côte-Nord (2 sur 2), en Abitibi et dans le Nord québécois (4 sur 4).

Les données indiquent également que plus une circonscription est francophone, plus le Parti québécois y compte des appuis solides. Dans les circonscriptions avec de fortes concentrations de non-francophones, qu'elles soient anglophones ou allophones, le Parti libéral voit ses appuis grimper.

Les seules exceptions à cette règle sont quelques comtés de Beauce-Appalaches comme Beauce-Nord, Beauce-Sud, Montmagny-L'Islet, Frontenac ou Mégantic-Compton, où la proportion de francophones dépasse les 95%, mais où le Parti libéral conserve des appuis suffisamment solides.

Beauce-Sud est à cet égard révélateur: malgré une proportion d'électeurs de 99,2% qui ont le français comme langue d'usage, cette circonscription n'a jamais élu un représentant du Parti québécois.

Parmi les circonscriptions baromètres, les deux plus fiables sont celles de Sherbrooke et de Saint-Jean, qui n'ont jamais siégé dans l'opposition depuis 54 ans, soit depuis 1944. C'est dans Sherbrooke que le chef libéral Jean Charest tentera de se faire élire. Par ailleurs, Outremont (Ouest de Montréal) n'a toujours été élu que des libéraux depuis sa création en 1939, tandis que dans Chicoutimi, on n'a pas élu de libéral depuis 1931, soit depuis... 67 ans. Enfin, parmi les vétérans qui seront de nouveau candidats à cette élection, il faut signaler Richmond (Estrie), le libéral Yvon Vallières sollicitera la confiance de ses électeurs pour la septième fois depuis 1973.

En 1994, le Parti québécois avait fait élire 77 députés, le Parti libéral 47 et l'Action démocratique un seul, soit le chef du parti, Mario Dumont. L'Assemblée nationale compte 125 sièges. Le Parti québécois avait alors recueilli 44,75% des suffrages, le Parti libéral 44,40% et l'Action démocratique 6,5%.

Au dernier scrutin, 3,99 millions d'électeurs s'étaient prévalués de leur droit de vote, soit 81,5% des 4,9 millions d'inscrits.

RÉSULTATS DES SONDRAGES

10 octobre
LÉGER ET LÉGER - Le Devoir
1017 personnes* (entre le 5-8 oct.)
marge d'erreur 3,1%

PQ 44,9 %
PLQ 48,7 %

24 octobre
SONDRAGE - Le Devoir
905 personnes* (entre le 17-21 oct.)
marge d'erreur 3,3%

PQ 45,6 %
PLQ 48,6 %

27 octobre
CROP - La Presse, Toronto Star
1002 personnes* (entre le 15-21 oct.)
marge d'erreur 3,0%

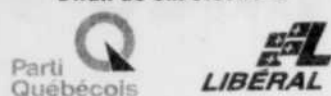
PQ 44,0 %
PLQ 45,0 %

* Après répartition des indécis. La marge d'erreur est considérée juste 19 fois sur 20.

INFOGRAPHIE PC / LE SOLEIL

ÉLECTIONS AU QUÉBEC 1976 à 1995

Bilan de six élections



Élections du 15 novembre 1976

PQ: 71 sièges - 41,3 %

PLQ: 26 sièges - 33,7 %

UN: 11 sièges - 18,2 %

Ralliement créditiste: 1 siège

Parti national populaire: 1 siège

Élections du 13 avril 1981

PQ: 80 sièges - 49,2 %

PLQ: 42 sièges - 46,0 %

Élections du 2 décembre 1985

PQ: 99 sièges - 55,90 %

PLQ: 23 sièges - 38,6 %

Élections du 25 septembre 1989

PQ: 92 sièges - 49,9 %

PLQ: 29 sièges - 40,1 %

Égalité: 4 sièges - 3,6 %

Élections du 26 septembre 1994

PLQ: 47 sièges - 44,3 %

PQ: 77 sièges - 44,7 %

Autre: 1 siège - 6,5 %

Référendum du 30 octobre 1995

OUI: 49,4 %

NON: 50,6 %

Source: Bureau des Élections INFOGRAPHIE PC / LE SOLEIL

Le PQ n'a choisi que 60 de ses 125 candidats

GILBERT LEDUC
Le Soleil

■ QUÉBEC — Au moment où le premier ministre Lucien Bouchard déclenche des élections générales pour le 30 novembre, son parti n'a officiellement choisi que 60 des 125 candidats qui croiseront le fer avec les porte-étendards du Parti libéral du Québec et de l'Action démocratique de Québec au cours de la campagne électorale qui ne durera que 33 jours.

Chez les libéraux, il y a déjà 121 candidats en campagne alors que l'ADQ a déniché à ce jour 97 hommes et femmes pour défendre ses couleurs.

Ce n'est que le 8 novembre que l'équipe des candidats du Parti québécois sera complétée. Dans le camp des libéraux, l'organisateur en chef, Pietro Perrino, assure que d'ici 48 heures tous les candidats seront choisis. À l'ADQ, on multiplie les efforts pour assurer que le parti de Mario Dumont sera présent dans les 125 circonscriptions électorales. Aux élections générales de 1994, l'ADQ avait présenté 80 candidats.

S'il « manque » 65 candidats péquistes, ça ne veut pas dire que le parti de Lucien Bouchard n'arrive pas à attirer des candidats. À ce jour, il y a 48 candidats qui n'ont pas encore reçu l'aval de leur association de comté. Ce qui devrait être une formalité. Parmi ces candidats en attente de la bénédiction de leurs protégés, il y a le premier ministre lui-même (son assemblée d'investiture dans Jonquière aura lieu le 8 novembre) ainsi que les ministres Bernard Landry, Pauline Marois, Louise Harel, Jacques Léonard et Guy Chevrette.

Des courses à l'investiture, dans lesquelles deux ou plusieurs aspirants candidats s'affrontent, il y en aura 17 d'ici le 8 novembre.

Dans les régions de Québec et de l'Est du Québec, le PQ a choisi 16 de ses 29 candidats. Certains comme Paul Bégin (3 novembre) et Jean Rochon

(4 novembre) recevront l'aval de leur association la semaine prochaine.

Il y aura cinq assemblées d'investiture, soit dans les circonscriptions de Jean-Talon et de Matane où le ministre Matthias Rioux est contesté (1^{er} novembre), de Taschereau (2 novembre) et de Lévis et de Montmorency (4 novembre).

LIBÉRAUX

Dans le camp des libéraux, les 29 candidats régionaux ont été choisis. Hier, le chef libéral, Jean Charest a annoncé les candidatures de Denis Roy (Charlesbourg), de Daniel Deslauriers (Lévis), de Michel Després (Limoilou), de Christian Lessard (Lotbinière) et de Jacques Langlois (Montmorency). En soirée, hier, les libéraux de Vanier ont choisi l'avocat Marc Robert, un ancien président du Carnaval de Québec, pour les représenter, alors que les militants de La Peltrie ont voté en faveur de Pierre-Roland Mercier qui l'a emporté sur Raymond Bernier et Raymond Lesage.

Avocat au Centre communautaire juridique de Québec, Denis Roy a été, de 1989 à 1994, l'un des principaux collaborateurs de l'ancien ministre conservateur Pierre Blais. Daniel Deslauriers est médecin spécialiste en biochimie médicale. Michel Després revient à ses anciennes amours. En effet, de 1985 à 1994, il fut député de Limoilou. Il ne fut pas candidat aux élections générales de 1994.

Christian Lessard, un consultant en communications, fut candidat progressiste-conservateur du Canada pour Jean Charest dans la circonscription de Louis-Hébert lors des dernières élections fédérales. Quant à Jacques Langlois, il est maire de Beauport depuis 1984.

Le chef libéral a présenté les cinq hommes comme faisant partie de la « génération montante » des Québécois qui ont des idées nouvelles et fraîches sur les façons de gérer le Québec.

Finalement, pour ce qui est de l'Action démocratique, le parti devra trouver 12 autres candidats, dont sept dans l'agglomération urbaine de la capitale, s'il tient à présenter des porte-étendards dans chacun des 29 comtés de Québec et de l'Est du Québec.

CANDIDATS DE QUÉBEC ET DE L'EST DU QUÉBEC

Voici la liste des candidats déjà en lice dans les 29 circonscriptions de Québec et de l'Est du Québec en prévision des élections générales du 30 novembre. Entre parenthèses, on retrouve la majorité obtenue par le candidat gagnant lors des élections générales du 12 septembre 1994.

- **BEAUCHE-NORD** (majorité libérale de 61 voix)
ADQ: Steven Blaney
PLQ: Normand Poulin (député sortant)
PQ: Gaston Gourde (il sera officiellement choisi le 2 novembre)
- **BEAUCHE-SUD** (majorité libérale de 164 voix)
ADQ: Luce Papineau
PLQ: Diane Lebanc (députée sortante)
PQ: Norbert Rodrigue (il sera officiellement choisi le 5 novembre)
- **BELLECHASSE** (majorité péquiste de 2312 voix)
ADQ: Sylvain Allie
PLQ: Roger McCaughy
PQ: Claude Lachance (député sortant)
- **BONAVENTURE** (majorité péquiste de 2306 voix)
ADQ: Maurice Anglehart
PLQ: Nathalie Normandeau
PQ: Marcel Landry (député sortant)
- **CHARLESBOURG** (majorité péquiste de 7495 voix)
ADQ: À déterminer
PLQ: Denis Roy
PQ: Jean Rochon (député sortant) (il sera officiellement choisi le 4 novembre)
- **CHARLEVOIX** (majorité péquiste de 3105 voix)
ADQ: À déterminer
PLQ: Claire Gagnon
PQ: Rosaire Bertrand (député sortant)
- **CHAUVEAU** (majorité péquiste de 6319 voix)
ADQ: À déterminer
PLQ: Hélène McLean
PQ: Raymond Brouillet (député sortant)
- **CHUTES-DE-LA-CHAUDIÈRE** (majorité péquiste de 11 871 voix)
ADQ: Daniel Jacques
PLQ: Christian Jobin
PQ: Denise Carrier-Perreault (députée sortante) (elle sera officiellement choisie le 3 novembre)
- **DUPLESSIS** (majorité péquiste de 5263 voix)
ADQ: Jacques Gélinau
PLQ: Richard Scanlan
PQ: Normand Duguay
- **FRONTENAC** (majorité libérale de 2336 voix)
ADQ: Daniel Lamothe
PLQ: Luc Berthold
PQ: Marc Boulianne
- **GASPÉ** (majorité péquiste de 3377 voix)
ADQ: À déterminer
PLQ: Claude Cyr
PQ: Guy Lelièvre (député sortant)
- **ÎLES-DE-LA-MADELEINE** (majorité libérale de 1816 voix)
ADQ: À déterminer
PLQ: Georges Farrah (député sortant)
PQ: Maxime Arseneau
- **JEAN-TALON** (majorité libérale de 25 voix)
ADQ: À déterminer
PLQ: Margaret F. Delisle (députée sortante)
PQ: La course à l'investiture opposera Daniel-Mercier Gouin à Colette Lanthier. (la candidate ou le candidat sera officiellement choisi(e) le 1^{er} novembre)
- **KAMOURASKA-TÉMISCOUATA** (majorité libérale de 386 voix)
ADQ: Arsène Gendron
PLQ: Claude Béchard (député sortant)
PQ: Denis Simard (il sera officiellement choisi le 3 novembre)
- **LA PELTRIE** (majorité péquiste de 8569 voix)
ADQ: À déterminer
PLQ: Pierre-Roland Mercier
PQ: Michel Côté (député sortant)
- **LÉVIS** (majorité péquiste de 12 937 voix)
ADQ: Nelson Michaud
PLQ: Daniel Deslauriers
PQ: La course à l'investiture opposera Nelson Bouffard à Linda Goupil (la candidate ou le candidat sera officiellement choisi(e) le 4 novembre)
- **LIMOILOU** (majorité péquiste de 4484 voix)
ADQ: Richard Lizotte
PLQ: Michel Després
PQ: Michel Rivard (député sortant) (il sera officiellement choisi le 2 novembre)
- **LOTBINIÈRE** (majorité péquiste de 283 voix)
ADQ: Claude Carignan
PLQ: Christian Lessard
PQ: Jean-Guy Paré (député sortant)
- **LOUIS-HÉBERT** (majorité péquiste de 3441 voix)
ADQ: À déterminer
PLQ: Pierre Boulanger
PQ: Paul Bégin (député sortant) (il sera officiellement choisi le 3 novembre)
- **MATANE** (majorité péquiste de 4230 voix)
ADQ: À déterminer
PLQ: André Otis
PQ: Course à l'investiture opposant Matthias Rioux (député sortant) et Reno Bernier (le candidat sera choisi le 1^{er} novembre)
- **MATAPÉDIA** (majorité péquiste de 3719 voix)
ADQ: Patrick Soucy
PLQ: Jean-Marie Lechasseur
PQ: Danielle Doyer (députée sortante)
- **MONTMAGNY-L'ISLET** (majorité libérale de 855 voix)
ADQ: Frédéric Gagné
PLQ: Réal Gauvin (député sortant)
PQ: Mario Cantin (il sera officiellement choisi le 5 novembre)
- **MONTMORENCY** (majorité péquiste de 13 068 voix)
ADQ: À déterminer
PLQ: Jacques Langlois
PQ: La course à l'investiture opposera Régis Labeaume et Jean-François Simard (le candidat sera choisi le 4 novembre)
- **PORTNEUF** (majorité péquiste de 3776 voix)
ADQ: Stéphane Viau
PLQ: Russel Gilbert
PQ: Roger Bertrand (député sortant)
- **RIMOUSKI** (majorité péquiste de 2627 voix)
ADQ: À déterminer
PLQ: Chantal Landry
PQ: Solange Charest (députée sortante)
- **RIVIÈRE-DU-LOUP** (majorité péquiste de 6699 voix)
ADQ: Mario Dumont (député sortant)
PLQ: Jean Morin
PQ: Lise Chouinard
- **SAGUENAY** (majorité péquiste de 7004 voix)
ADQ: Armand Maltais
PLQ: Paul Fournier
PQ: Gabriel-Yvan Gagnon (député sortant)
- **TASCHEREAU** (majorité péquiste de 5783 voix)
ADQ: À déterminer
PLQ: Claude Doré
PQ: La course à l'investiture opposera Marc Allard, Marc Dean, Stéphane Harvey et Agnès Maltais. (la candidate ou le candidat sera choisi le 2 novembre)
- **VANIER** (majorité péquiste de 8799 voix)
ADQ: Eric Castonguay-Ouellet
PLQ: Marc Robert
PQ: Diane Barbeau (députée sortante)

TABLEAU: LE SOLEIL



TEMPÉRATURES À LA BAISSÉ,
APPRÉCIATION À LA HAUSSE



Le manteau en laine d'agneau
398\$

Chaud, doux, confortable, luxueux, classique, tout simple... Il suscite tant d'admiration que les mots viennent à manquer. Mais nous ne serons à court ni de couleurs ni de tailles. Noir, anthracite, olive ou vigogne. Tailles 4 à 16, courantes ou petites.

HOLT RENFREW

FONDÉ À QUÉBEC EN 1837

PLACE SAINTE-FOY, (418) 696-6783 • www.holtrenfrew.com

EN BREF

Le huard ne bronche pas

Les marchés et le huard n'ont pas bronché, hier, alors que le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, lançait la campagne qui culminera par le scrutin provincial du 30 novembre. À la suite de l'annonce faite par M. Bouchard, le dollar canadien a effectué un faible bond, à l'instar d'ailleurs du plus important marché boursier au pays, celui-ci respectant la tendance aux légers gains quotidiens observée depuis quelque temps. L'appel aux urnes lancé par le premier ministre québécois n'a pas eu l'effet escompté, ont estimé plusieurs analystes. « Le marché y avait déjà pleinement réagi », a observé l'un d'eux, Carlos Leitao, économiste au sein de la Banque Royale à Montréal. « Aujourd'hui, lorsque la date a été annoncée, ça n'a pas eu beaucoup d'effet sur les marchés », a-t-il ajouté. En fait, les investisseurs semblaient davantage préoccupés par ce qui se passe ailleurs dans le monde, notamment au Brésil, dont la stabilité économique suscite de multiples interrogations, que par la question de l'unité canadienne. (PC)

La bataille se transporte aux Communes

La bataille électorale au Québec s'est transportée à la Chambre des communes, hier. Pendant que les bloquistes ciblaient leurs attaques sur le premier ministre Jean Chrétien, les députés et ministres libéraux fédéraux tentaient de présenter une image unie derrière Jean Charest. Discrets, les libéraux de Jean Chrétien n'étaient pas très volubiles, hier. Interrogé au sujet du rôle des libéraux dans cette campagne, le ministre Stéphane Dion a été très bref: la campagne, c'est celle de M. Charest. Nous sommes là en alliés », s'est-il contenté de dire. Ce fut le même son de cloche de la part de Sheila Copps. Elle a dit qu'elle est prête à faire du porte-à-porte pour aider ses amis libéraux du Québec. Le chef bloquiste n'a pas caché que son parti allait donner un coup de main aux péquistes pendant la campagne. Quant à Preston Manning, il a affirmé qu'il restera à l'écart de la campagne. Et il a proposé à M. Chrétien d'en faire pareil. (PC)

PEUPLES AUTOCHTONES

L'autonomie mettrait fin aux préjugés

ALAIN BOUCHARD
Le Soleil

■ QUÉBEC—Chaque fois que Ghislain Picard prononce une conférence, il en fait l'introduction en inu (montagnais), sa langue maternelle. Pour rappeler qu'il a tout appris des Blancs, alors que ceux-ci n'ont pratiquement rien appris des premiers occupants de ce continent, les Amérindiens.

« Que répondriez-vous si je vous demandais combien d'entre vous parlent l'inu? » a-t-il enchaîné en français, hier, lors d'un colloque de trois jours sur la question raciale, qui s'ouvrait (ironiquement!) à l'hôtel Radisson des Gouverneurs, du centre-ville de Québec.

« Si je vous demandais combien d'entre vous connaissent la cérémonie de la danse de feu?, a poursuivi le vice-chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec. Et la cérémonie du mais? Et autres rituels pourtant marquants de notre culture? »

« Alors que moi, j'ai tout appris de vous: le français, l'enseignement de vos écoles, vos outils de communication, et même votre religion, tiens! »

M. Picard défendait alors l'idée que

l'autonomie politique des peuples autochtones, telle que réclamée par leurs chefs dans leur négociation avec l'État québécois, mettrait fin une fois pour toutes aux vieux préjugés entretenus envers les Amérindiens.

« Tout simplement parce qu'un statut politique égal entraînerait automatiquement un traitement égal, a-t-il expliqué après coup en entretien privé. Devant le fait que nous serions alors maîtres de notre destin, les Blancs cesseraient de nous considérer comme une race inférieure. Ce qui est précisément à l'origine de tous les préjugés à notre endroit. »

Après son introduction en inu, M. Pi-

card y est allé d'un autre petit truc fort pédagogique de la méthode douce bien particulière qui est devenue la sienne. Il a eu ce petit mot de bienvenue: « C'est toujours agréable de saluer les gens qui sont en visite chez nous! Parce que vous êtes bel et bien en visite, n'est-ce pas? Alors, maintenant que vous nous avez découverts, nous allons apprendre à nous connaître. »

Ghislain Picard estime que le « bon sauvage » a été tout au plus une commodité pour l'homme blanc européen, quand il a mis les pieds en Amérique. Il soutient qu'il n'a été au grand jamais traité en égal.

« Puisque nous étions ici avant tout le monde, a-t-il dit, nous devrions avoir au moins les mêmes droits que tout le monde, non? Entre autres celui de décider pour nous-mêmes? »

Un compatriote inu est venu en rajouter sur le lot. « Et même parqués dans des réserves, a lancé Rémy Kurtness, de Mashteuiatsh, au Lac-Saint-Jean, nous sommes l'objet de l'exploitation commerciale des Blancs. Nous



LE SOLEIL, GILLES LAFOND
Le vice-chef de l'Assemblée des Premières Nations, Ghislain Picard.

devenons une attraction touristique. »

Une Sénégalaise s'est magistralement approprié le mot de la fin, par cette citation d'un ex-président du Kenya: « L'homme blanc est arrivé avec la Bible, alors que nous avions la terre. Il nous a fait prier les yeux fermés. Aujourd'hui, nous avons la Bible. Alors que l'homme blanc a notre terre! »

TRANSPORT

Québec est prêt pour la chasse aux délinquants

GUY BENJAMIN
Le Soleil

QUÉBEC—Les propriétaires et exploitants de véhicules lourds, pour le transport de marchandises et de personnes, se préparent à l'entrée en vigueur d'une loi plus sévère qui régira l'industrie à compter du premier janvier. Dorénavant, les entreprises québécoises seront enregistrées et cotées.

La loi, qui porte le numéro 430, devrait permettre de mieux suivre les comportements des camionneurs et des entreprises et de sortir les délinquants des routes. Au moment de la présentation de son projet de loi au printemps, le ministre des Transports, Jacques Brassard, avait reconnu que la tragédie des Éboulements a mis en lumière la nécessité de serrer la vis dans le domaine de la sécurité routière.

Le ministère des Transports et la Société d'assurance automobile terminent une tournée de la province au cours de laquelle ils ont rappelé aux utilisateurs de véhicules lourds de plus de 3000 kilos l'obligation de s'inscrire à un registre que tiendra la Commission des transports du Québec. La commission attribuera une cote à chaque transporteur et pourrait sévir contre les délinquants qui présenteront un risque pour la sécurité routière. La société d'assurance automobile du Québec établira un dossier sur chacun des utilisateurs inscrits au registre, et suivra son comportement en matière de sécurité.

L'industrie du camionnage applaudit presque unanimement l'arrivée de cette nouvelle loi, clame M. Claude Pigeon, vice-président exécutif de l'association du camionnage du Québec. Enfin, on va pouvoir identifier les vrais délinquants, ajoute-t-il. M. Pigeon dit que les transporteurs sérieux en ont ras-le-bol de la perception du public selon laquelle les routiers sont tous des dangers publics. Il suffit qu'un automobiliste rencontre entre Québec et Montréal un seul camionneur peu respectueux des lois pour qu'il embarque tous les routiers dans le même bain.

Il souligne également que la nouvelle loi éliminera la concurrence déloyale dans le domaine du transport. Les délinquants, ceux qui rognent sur les coûts d'entretien de leur véhicule, pouvaient se permettre d'offrir de meilleurs tarifs.

Le Québec compte 45 000 transporteurs, dont 75% sont des « privés », c'est-à-dire des camionneurs qui transportent et livrent des marchandises vendues par leur patron. C'est le cas des quincailleries, des vendeurs de meubles et des grands magasins à rayons. Ces camionneurs, souvent oubliés dans le passé, auront eux aussi un dossier à la SAAQ.

EN BREF

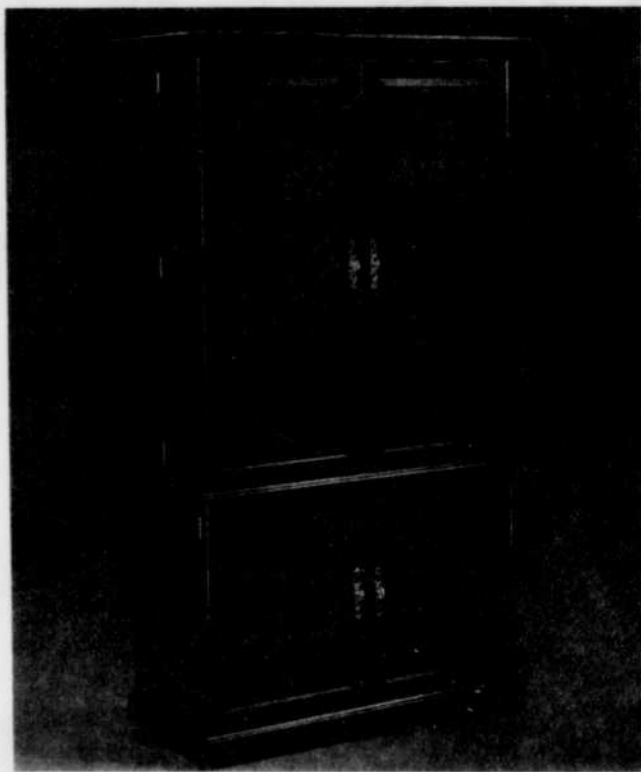
Collision entre un avion et un camion

Un jet régional d'Air Canada qui reculait sur la piste de l'aéroport Pearson de Toronto est entré en collision avec un camion, hier, ce qui a fait dire aux membres du syndicat en grève des employés de soutien de l'aéroport que les normes de sécurité se détériorent en leur absence. La collision n'a fait aucun blessé mais l'avion, transportant six passagers et trois membres d'équipage vers Milwaukee, a subi des dommages à la queue et a dû être retiré de la circulation. Un porte-parole d'Air Canada, John Hamilton, a dit ignorer les raisons pour lesquelles ce camion se trouvait à cet endroit sur le tarmac, ou pourquoi l'équipage ne l'a pas aperçu. Il a toutefois précisé que l'incident n'a rien à voir avec le conflit de travail à l'aéroport. (PC)

SEARS

PRIX DU JEUDI 29 OCTOBRE AU DIMANCHE 1^{ER} NOVEMBRE 1998, DANS LA LIMITE DES STOCKS

4 jours seulement

Du jeudi 29 octobre au dimanche 1^{er} novembre

à moitié prix

ARMOIRE AUDIO-VIDÉO SAUDER
N° 15377. Rég. Sears 899,99.

449\$

Léger assemblage requis



à moitié prix

ENSEMBLES MATELAS-SOMMIER
'CHARLTON' SEARS-O-PEDIC[®]
N° 79602, 79607. 1 place. Rég. Sears 1199,98. Ens.

579\$

Pour lits 2 places, G et TG 2 places aussi en solde

Épargnez l'équivalent de la TPS*

et, avec la carte Sears,

pas de paiement avant un an**
pour tous les meubles† et ensembles matelas-sommier

*Sears déduira un montant équivalent à la TPS du prix de votre achat. L'offre s'applique à la marchandise des magasins Sears. L'offre d'épargner l'équivalent de la TPS ne s'applique pas aux frais de livraison, d'installation ou de contrat d'entretien. **Pas de paiement avant novembre 1999, sur approbation de votre crédit, avec la carte Sears. Achat minimum, 200 \$.

†Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. Pour les 2 offres, à l'exclusion des articles soldes de nos Centres de liquidation et des achats par catalogue.

Offres en vigueur jusqu'au dimanche 1^{er} novembre 1998. Renseignez-vous.

R/01 - Meubles, sauf les meubles de jardin et pour bébés.

10407

Copyright 1998, Sears Canada Inc.

Découvrez tous les côtés de Sears^{MC}

LEUICAN
et
brunet
fêtent
L'HALLOWEEN
avec
CARMEN
CAMPAGNE
31 octobre 11h et 14h
Billetterie: 659-6710
Déguisement requis!

Éduquer à la citoyenneté est l'affaire de tous

Le Conseil supérieur de l'éducation dépose son rapport

LIA LEVESQUE
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Éduquer à la citoyenneté, rendre les citoyens responsables sont l'affaire du système éducatif, certes, mais aussi de la famille et de plusieurs institutions.

C'est le message qu'envoie le Conseil supérieur de l'éducation dans son rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation, intitulé cette année *Éduquer à la citoyenneté*.

L'école a toujours joué un rôle important dans la formation du citoyen, mais comme les exigences de la citoyenneté ont changé, les attentes à l'endroit du système éducatif ont elles aussi évolué, souligne le Conseil supérieur de l'éducation dans le document d'une centaine de pages.

Un cours d'éducation à la citoyenneté est déjà prévu au programme du primaire et du secondaire en septembre 1999. C'est d'ailleurs à ce niveau que le Conseil recommandait le premier coup de barre.

On entend souvent dire que les citoyens se désintéressent de la chose publique, qu'ils se concentrent sur leur vie privée et ne voient l'État que comme un pourvoyeur de services. D'autres observateurs avancent que la participation des citoyens a simplement pris d'autres formes.

Le Conseil supérieur de l'éducation s'est donc interrogé sur le rôle que pouvait jouer le système scolaire dans l'éducation à la citoyenneté.

D'abord et avant tout, le Conseil plaide pour que l'éducation à la citoyenneté se fasse du primaire à l'université, une sorte de formation continue.

Apprendre la tolérance, s'engager socialement, exercer un jugement critique, prendre publiquement la paro-

le, accepter les différences, travailler en groupe, voilà autant de façons d'éduquer à la citoyenneté.

L'école peut enseigner ces habiletés par exemple en privilégiant les activités en groupe, en instituant des projets qui apprennent aux jeunes la solidarité internationale, l'entraide ou la protection de l'environnement.

L'éducation à la citoyenneté relève aussi des instances municipales, syndicales, politiques et sociales.

Même le mouvement des scouts et guides ou les Maisons de jeunes forment à la citoyenneté, en inculquant des valeurs comme la solidarité, l'entraide, l'utilité sociale.

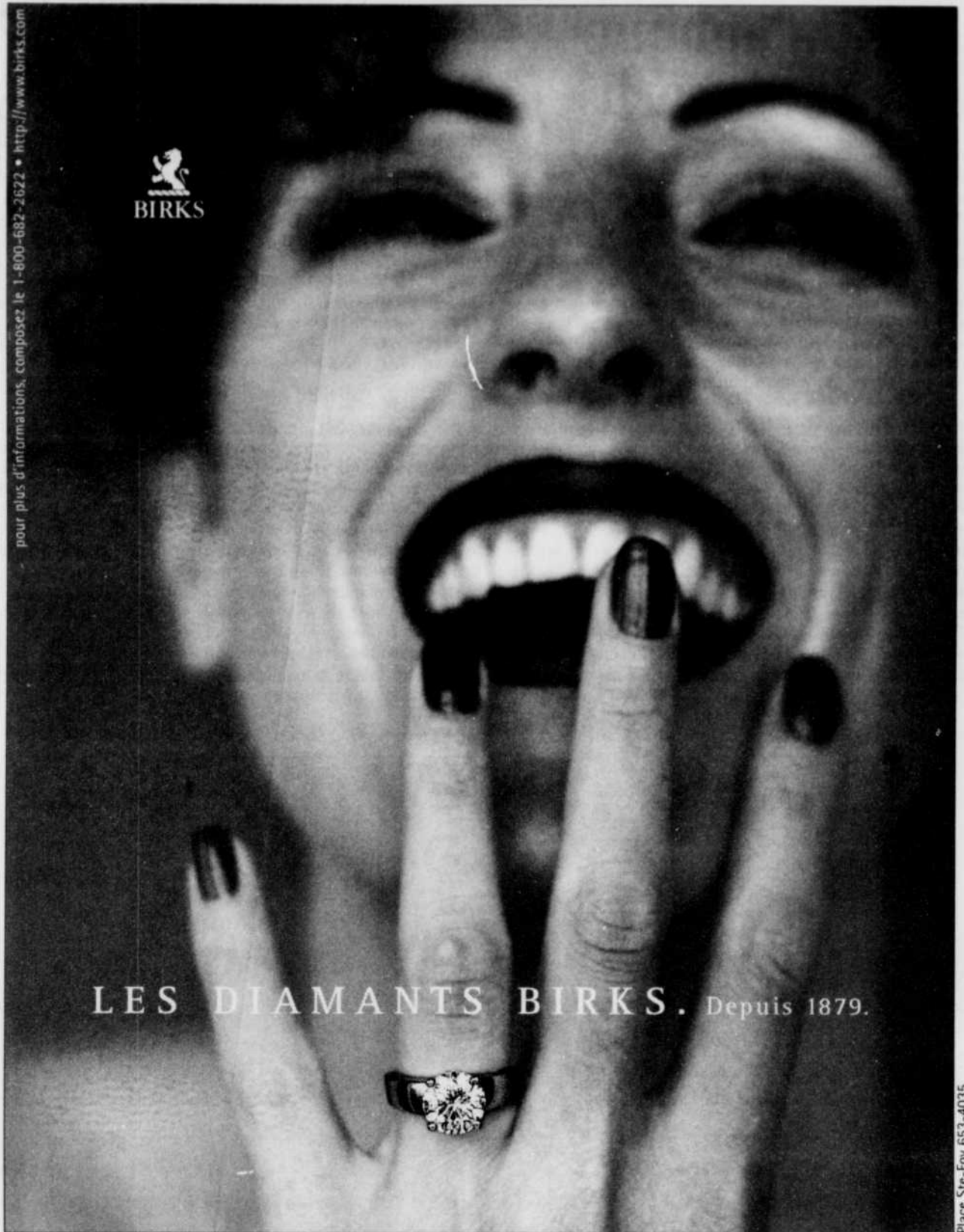
Reste que « c'est d'abord dans la famille que se construit la notion de citoyenneté chez un individu », signale le Conseil supérieur de l'éducation.

Le nouvel ordre mondial économique et politique place cette éducation à la citoyenneté dans un contexte différent d'il y a plusieurs années. « La pleine citoyenneté ne peut plus être considérée sans référence aux problèmes de pauvreté, de chômage et d'exclusion qui marquent fondamentalement le rapport qu'entretiennent les individus les uns avec les autres et avec l'État », écrit le Conseil.

Les chartes protègent davantage les droits, certes, mais il y a moins de ressources qu'avant pour en garantir l'application et l'État se retire de plusieurs champs qu'il occupait auparavant, note le Conseil.

Le mouvement scout et guides ou les Maisons de jeunes forment à la citoyenneté

pour plus d'informations, composez le 1-800-682-2622 • <http://www.birks.com>



LES DIAMANTS BIRKS. Depuis 1879.

Exclusive à Birks, la collection de bagues de fiançailles à diamants, en or 14 ou 18 carats. À partir de 1 025 \$.

Place Ste-Foy 653-4035



TOUS LES COMPLETS

TOUS LES MANTEAUX SPORT

EN SOLDE

Économisez de

30 \$

à

130 \$

TIPTOP

Since / Depuis
1909

• Place Fleur De Lys • Galeries De La Capitale •
• Galeries Chagnon • Place Laurier •

L601444

ONTARIO

La minorité francophone est en péril

OTTAWA (PC) — Assimilation, exode des résidents, vieillissement de la population, faible taux de natalité... La minorité francophone de l'Ontario fond comme neige au soleil, à une vitesse qui s'accélère.

Les pires craintes des défenseurs du français en Ontario semblent se vérifier dans les chiffres de Statistique Canada, tirés du dernier recensement: des pressions s'exercent sur tous les fronts sur les Franco-Ontariens, qui sont de moins en moins nombreux à résister, même dans les bastions francophones comme Prescott-Russell et le Nord-Est de l'Ontario.

SEULEMENT 4,6% DE LA POPULATION

Résultat: entre 1991 et 1996, l'Ontario a perdu 3650 francophones, une baisse de près de 1%. Les 499 700 Franco-Ontariens ne forment plus que 4,6% de la population totale de la province.

Mais ce 4,6%, qui inclut toutes les personnes de langue maternelle française, cache une réalité encore plus sombre: les statistiques démontrent que 39% des francophones sont assimilés ou en train de le devenir, puisqu'ils utilisent désormais l'anglais plus souvent que le français à la maison.

L'anglicisation a augmenté de 2% en cinq ans, un signe que la minorité francophone devient de plus en plus minoritaire, à un moment où les Franco-Ontariens se battent pour conserver leur seul hôpital universitaire.

Chrétien n'ira pas en Russie

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Jean Chrétien n'ira pas en Russie. Il a déclaré qu'il n'allait pas former une mission commerciale juste pour satisfaire les exigences du président russe Boris Eltsine.

M. Eltsine «insiste pour que nous y allions avec Équipe Canada», a déclaré M. Chrétien, après que son cabinet eut annoncé l'annulation de la portion moscovite du voyage de 11 jours en Europe de l'Est.

«Mais étant donné les circonstances actuelles (de l'économie de la Russie), il aurait été très difficile d'organiser une Équipe Canada capable de produire quelque chose de concret.» Si le voyage de M. Chrétien en Russie, prévu pour le mois de janvier, est annulé, ses visites officielles en Ukraine et en Pologne auront lieu comme prévu, a fait savoir son cabinet. Il s'agira de sa première visite officielle dans chacun de ces pays.

La crise économique russe avait déjà amené le cabinet du premier ministre à annuler la mission commerciale d'Équipe Canada à Moscou, qui aurait

impliqué des centaines de gens d'affaires canadiens. Mais plutôt que d'annuler tout le voyage, M. Chrétien avait décidé, au début du mois, d'effectuer quand même une tournée diplomatique de la région, pour manifester l'appui du Canada. Ce n'était pas suffisant aux yeux des autorités russes, qui n'apprécient pas le manque de confiance de la communauté internationale dans leur économie.

«La Russie regrette que M. Chrétien ait annulé la portion commerciale de sa visite, parce que

c'est cela qui est le plus nécessaire en ce moment, a fait savoir à la *Presse canadienne* une source au ministère des Affaires étrangères à Moscou. Nous espérons davantage du Canada.» Cette même source a affirmé que la visite a été annulée à la demande de la Russie elle-même.

Le communiqué de M. Chrétien ajoutait qu'il rencontrerait le premier ministre russe Evgueny Primakov à un sommet du Forum de coopération économique Asie-Pacifique, en Malaisie, le mois prochain.

Équipe Canada ne se déplacera pas seulement pour faire plaisir à Boris Eltsine

EN BREF

L'Église unie présente des excuses aux autochtones

L'Église unie du Canada a présenté hier des excuses pour avoir dirigé des internats où de jeunes autochtones ont subi de mauvais traitements et des agressions sexuelles. De nouveaux documents présentés aux tribunaux la semaine dernière ont démontré que l'Église unie et les autorités fédérales étaient au courant dès 1960 des mauvais traitements infligés, et qu'elles n'ont rien fait pour y mettre fin. «Au nom de l'Église unie du Canada, je présente des excuses pour le tort et les souffrances qui ont été causés (...) dans les internats accueillant des autochtones», a déclaré le révérend Bill Phipps, président de l'Assemblée générale de l'Église unie, lors d'une conférence de presse. Les jeunes autochtones, a-t-il précisé, ont été victimes d'actes mauvais qui ne peuvent aucunement être justifiés. (PC)

APEC

La GRC blâme ses agents

Une enquête interne de la GRC sur la conduite de ses agents en service lors du sommet de l'APEC, en novembre, a mené à la conclusion que 11 accusations criminelles auraient pu être portées contre certains d'entre eux, a rapporté mardi soir le réseau anglais de la Société Radio-Canada. L'enquête a tenté de déterminer si les agents de la GRC ont abusé de leurs prérogatives lorsqu'ils ont dispersé une manifestation d'étudiants lors du sommet du Forum économique Asie-Pacifique qui s'est déroulé à Vancouver, en novembre dernier. (PC)

PLACEMENT SÛR ET GARANTI

NOUVELLES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

4,00%

An 1

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

Émission 54

Encaissables en tout temps

4,50%

An 1

OBLIGATIONS À PRIME DU CANADA

Émission 3

Encaissables une fois l'an

Taux d'intérêt composé de 4,75% pour les titres détenus pendant 3 ans

4,75%

An 2

5,00%

An 3

DES PLACEMENTS SÛRS OFFRANT DÉSORMAIS PLUS DE CHOIX ET PLUS D'OPTIONS

Les Nouvelles Obligations d'épargne du Canada constituent un placement idéal pour mettre une partie de son portefeuille à l'abri de tout risque. Cette année, nous lançons l'Obligation à prime du Canada, une obligation vous offrant un taux d'intérêt plus élevé que l'Obligation d'épargne du Canada, tout en vous donnant la possibilité de l'encaisser une fois l'an, à la date anniversaire. Les Obligations d'épargne du Canada traditionnelles sont toujours aussi flexibles et demeurent encaissables en tout temps. Vous pouvez acheter une obligation pour aussi peu que 100 \$.

L'Obligation d'épargne du Canada traditionnelle et l'Obligation à prime du Canada sont garanties à 100% par le gouvernement du Canada, et ne comportent aucuns frais de gestion.

Cette année, vous aurez aussi la possibilité de transférer vos obligations sans frais dans un REER ou dans un FERR. Les Nouvelles Obligations d'épargne du Canada : plus de choix et d'options que jamais !

Les émissions 54 et 3 sont en vente dès aujourd'hui et jusqu'au 1^{er} novembre 1998, partout où vous effectuez vos transactions bancaires ou financières.

NOUVELLES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA
BÂTISSEZ SUR DU SOLIDE.

Canada

Pour obtenir des renseignements additionnels, composez le **1 800 575-5151** ou visitez notre site Web à www.cis-pec.gc.ca

HÉPATITE C

Proposition pour indemniser toutes les victimes

■ OTTAWA (PC) — L'un des avocats des victimes de l'hépatite C propose que toutes les personnes qui ont contracté le virus en recevant du sang contaminé soient indemnisées par le gouvernement, qu'elles présentent ou non des symptômes de la maladie.

Une proposition de l'avocat J.J. Camp, de Vancouver, dont la *Presse canadienne* a obtenu copie, donne un aperçu des négociations secrètes qui entourent la répartition des indemnités gouvernementales.

Dans une note de service adressée au ministère de la Justice de la Colombie-Britannique, M^{re} Camp suggère que les victimes puissent décider si elles recevront leur indemnité immédiatement ou à une date ultérieure.

La note de service, qui est datée du 17 décembre 1997, a été rédigée alors que les ministres de la Santé refusaient encore d'examiner la possibilité d'accorder une indemnisation gouvernementale aux victimes. En mars, ils ont accepté d'offrir 1,1 milliard \$ à celles qui ont contracté le virus entre 1986 et 1990.

Depuis, un groupe d'avocats, dont M. Camp fait partie, tente de trouver un terrain d'entente pour la répartition des indemnités, mais aucun règlement n'a encore été conclu, et les victimes n'ont toujours pas été indemnisées.

L'indemnisation équitable des victimes représente un problème épineux, car la maladie affecte les gens de façon très différente. Certains éprouvent peu de symptômes, alors que d'autres sont gravement atteints et en

meurent. M^{re} Camp propose que «chaque victime de l'hépatite C reçoive une indemnisation initiale (...) qu'elle présente ou non des symptômes de la maladie».

Certaines des victimes les plus touchées ont indiqué qu'elles intenteraient des poursuites en dommages-intérêts devant les tribunaux, parce qu'elles ne croient pas que l'indemnisation accordée par le gouvernement suffira à leur procurer des soins adéquats.

Le président de la Société de l'hépatite C du Canada, Jeremy Beaty, est d'accord pour que tous ceux qui ont contracté le virus en recevant du sang contaminé reçoivent une indemnisation sans égard à leur état de santé actuel, mais il croit que la somme accordée devrait être modeste dans certains cas.

Le seul fait d'avoir eu un tel diagnostic signifie qu'une personne ne peut plus se procurer une assurance, doit modifier son activité sexuelle et risque des difficultés conjugales, précise-t-il.

Il croit cependant que la priorité doit être accordée aux gens très malades qui ont perdu leur maison et n'ont même plus assez d'argent pour manger.

Un groupe d'avocats tente de trouver un terrain d'entente

EN BREF

Le ministère en appelle de la libération du docteur Morrison

Un juge de la Cour suprême de la Nouvelle-Écosse tente actuellement de déterminer si l'un de ses collègues de la cour provinciale a commis une erreur en libérant une femme médecin accusée de meurtre. La juge Jill Hamilton a réservé sa décision, après qu'on lui eut demandé d'annuler la libération de la docteur Nancy Morrison. Cette procédure est inhabituelle. Nancy Morrison avait été mise en accusation à la suite du décès de Paul Mills, un patient atteint de cancer en phase terminale

de Moncton, au Nouveau-Brunswick, en 1996. Au terme de l'enquête préliminaire tenue en février, le juge Hughes Randall a établi que la preuve n'était pas suffisante pour donner matière à procès. Après avoir annoncé son intention de porter une accusation d'homicide involontaire coupable plutôt que de meurtre au deuxième degré, le procureur du ministère public, Craig Botterill, a laissé entendre que la province pourrait décider de porter une accusation réduite, comme tentative de meurtre. (PC)

MÉDECINE DOUCE

Condamnation pour une infirmière qui jouait au médecin

MONTREAL (PC) — La frontière légitime entre la médecine traditionnelle et les médecines douces n'est plus toujours facile à voir: quand pratique-t-on illégalement la médecine ?

La cour d'appel vient de juger une infirmière de Sherbrooke, M^{me} Marie-Luce Vézina, coupable d'avoir pratiqué illégalement la médecine, lors de quatre visites d'un enquêteur du Collège des médecins déguisé en patient.

SPÉCIALISTE EN SOINS ALTERNATIFS

Infirmière diplômée, M^{me} Vézina se spécialise en soins alternatifs de san-

té et elle exploite une boutique de produits naturels. Elle se décrit comme une naturothérapeute et une phytothérapeute. Le faux patient s'est présenté comme souffrant de douleurs et de brûlements à l'estomac, de maux de tête, d'étourdissements et de ballonnement de l'abdomen.

Après l'avoir longuement interrogé, elle conclut que le foie, le pancréas, les reins et la glande thyroïde sont enflammés et qu'un nettoyage s'impose. Elle lui propose une longue série de produits naturels qu'il peut acheter à la boutique située au rez-de-chaussée. La thérapeute confirmera ses con-

clusions lors de trois rendez-vous ultérieurs, proposera encore des produits naturels et essaiera de reconforter le patient au moyen de touchers aux tempes, à la gorge, etc.

MANDAT

M^{me} Vézina se contentait-elle, en faisant ce qu'elle a fait, d'identifier des besoins de santé et de prodiguer des soins infirmiers, comme le lui permet la Loi sur les infirmières ?

Cette dernière loi, souligne la cour d'appel, ne permet à l'infirmière que de contribuer aux méthodes de diagnostic, non de diagnostiquer.

VENTE QX4 1998

1 démonstrateur (#9899)

1998

Traction contrôlée par ordinateur

444\$ plus taxes par mois

36 mois, 20 000 km/an, 5000\$ comptant + 1% ou échange équivalent. VR: 27 900\$



INFINITI QUEBEC
5055, boul. des Gradins, Québec
626-1515



Séminaire Saint-François



UN ESPRIT SAIN DANS UN CORPS SAIN

En s'appuyant sur un personnel qualifié et des installations des plus modernes, le Séminaire Saint-François, école catholique, demeure fidèle à cette philosophie et offre:

DES SERVICES PÉDAGOGIQUES

Les particularités de notre grille des matières.

ANGLAIS AVANCÉ

Tous les programmes de base sont enrichis. Programme de langue maternelle offert en 4e et 5e secondaire. Élèves surclassés.

GROUPES D'ÉLÈVES PERFORMANTS

INFORMATIQUE ET INTERNET

2 laboratoires complets: environnements PC ou Macintosh. Logiciels éducatifs, Office, TOFFL, etc.

ÉTUDES ET GOLF

Le seul dans l'est du Québec.

ÉTUDES ET HOCKEY

Plus de 100 heures de glace par année.

DES ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

Plus de 35 activités touchant les 4 volets artistiques.

DES ACTIVITÉS SPORTIVES

Le Blizzard: le programme sportif le plus complet de la région: 10 disciplines différentes pour garçons et filles. 35 équipes interscolaires. 38 championnats en 1997-1998.

PENSIONNAT POUR GARÇONS

TRANSPORT SCOLAIRE

RIVE-NORD, RIVE-SUD. (NOUVEAU)

NOTRE PROJET ÉDUCATIF

PROMOTION des valeurs humaines et chrétiennes, de la langue française, des sports, de la culture. ENCADREMENT disciplinaire et scolaire. IMPLICATION sociale.

EXAMENS D'ADMISSION

1re sec.: 28 nov., 5 déc., 12 déc. '98 et 16 janv. '99 (2e à 5e sec.: faire parvenir votre dossier scolaire)



JOURNÉE PORTES OUVERTES

Le 1er NOVEMBRE à 13h30

animation, information.

séminaire saint-françois

www.ss-f.com

4900, Saint-Félix, Saint-Augustin Québec G3A 1X3

Tél.: 418-872-0611 Télécop.: 418-872-5845 Internet: www.ss-f.com



www.lesoleil.com

Chaire en nutrition à Laval

JEAN-SIMON GAGNÉ
Le Soleil

QUÉBEC — L'université Laval a annoncé, hier, la création d'une Chaire en nutrition et en lipidologie, une initiative destinée à accroître les connaissances sur les maladies cardio-vasculaires, qu'elles soient liées aux habitudes de vie ou à des facteurs héréditaires.

Pendant dix ans, l'équipe de chercheurs dirigés par M. Jean-Pierre Després espère réaliser une vaste étude portant sur le bilan cardio-vasculaire de 8000 Québécois âgés de 45 à 50 ans. Quatre mille hommes et quatre mille femmes suivis à la trace, pour savoir s'ils ont bien l'âge de leurs artères. Que mangent-ils? Quelles genres d'activités physiques pratiquent-ils? Ont-ils tendance à prendre du poids? Fument-ils? Présentent-ils un taux élevé de cholestérol dans le sang? Relaxent-ils le soir en prenant un petit ballon de rouge? Tout cela pour aider à mieux identifier ceux qui souffriront d'une maladie cardio-vasculaire et raffiner les techniques de prévention. «La grande innovation de ce projet, ex-

plique le titulaire de la Chaire, M. Jean-Pierre Després, c'est l'intégration des femmes dans une étude de grande envergure. On sait qu'à partir de la ménopause, le risque de maladie cardio-vasculaire s'accroît chez les femmes. Elles se mettraient alors à développer des anomalies qu'on retrouvait auparavant chez l'homme. Or, jamais une étude de ce type n'a été entreprise sur le sujet au Canada».

LES DÉCÈS

Le titulaire de la Chaire, M. Jean-Pierre Després, et son équipe, se sont déjà distingués par des travaux innovateurs sur les maladies cardio-vasculaires, principale cause de décès au Canada. Car si l'incidence du taux de cholestérol, du tabagisme et d'un mode de vie sédentaire sont largement documentés, d'autres facteurs aggravants demeurent largement ignorés. L'équipe de M. Després a mis en évidence que chez les hommes d'âge mûr présentant un tour de taille imposant, la présence d'une quantité importante d'insuline et d'un type précis de protéines dans le sang multipliait par 20 le risque de ma-

ladie coronarienne. «Il y a un fossé entre ce qu'on a découvert sur le plan de la recherche et la pratique médicale. Demain, les cardiologues vont peut-être devoir se promener avec un galon à mesurer pour évaluer le tour de taille de leurs patients, plaisante M. Després.

La création de la Chaire a été rendue possible grâce à un don de 500 000 \$ de la société pharmaceutique Parke-Davis. Cette somme s'ajoute aux 250 000 \$ amassés par la faculté des sciences de l'agriculture et à un don de 250 000 \$ effectué par Provigo. Outre ses projets de recherches, l'équipe de M. Després s'est engagée à organiser régulièrement des journées porte ouverte afin d'informer la population et de jouer adéquatement son rôle de prévention. Elle entend aussi décerner une Bourse de doctorat, en plus d'organiser chaque année une conférence scientifique pour élargir son audience et partager les résultats de ses travaux. «Mon vœu le plus cher, conclut M. Després, c'est que l'institution serve à l'étude de la population et que les Québécois soient les premiers à bénéficier des résultats de nos recherches».

LOGEMENTS SOCIAUX

Une fraude de 5 milliards \$

■ TORONTO (PC) — La fin des années 80 a été une véritable chasse au trésor autant pour les promoteurs que les architectes et les entrepreneurs de l'Ontario qui construisaient des logements à loyer modéré, a déclaré le gouvernement provincial.

Selon le ministre de l'Habitation, Al Leach, les contribuables de la province ont été floués de 5 milliards \$ par les intervenants cupides — ou incompetents — qui devaient pourtant se concerter dans un effort pour fournir des logements aux personnes à revenu modeste.

Dix ans plus tard, l'Ontario doit encore acquitter une facture de 9 milliards \$ en subventions gouvernementales qui n'auraient jamais dû dépasser 4 milliards \$, a soutenu le ministre.

«On aura jamais autant trompé le monde en parlant d'organismes à but non lucratif, a ajouté M. Leach. Tous ceux impliqués ont fait des profits substantiels.»

Au cours des dernières années, les enquêteurs des fraudes de l'Ontario ont mis au jour les tactiques de promoteurs qui faisaient de la spéculation sur les terrains, de décorateurs qui gonflaient leurs prix et de entrepreneurs qui posaient de la brique haut

de gamme pour maximiser leurs profits.

Mais selon des documents, d'autres moyens existaient pour empêcher l'argent des contribuables. Ainsi, selon la police, une partie des subventions aurait été détournée vers l'achat de maisons à Muskoka, pendant que des travailleurs d'une coopérative se servaient des fonds pour obtenir des prêts sans intérêt. Une partie des fonds a même servi à l'achat d'actions dans un club privé.

La décision du gouvernement conservateur de Mike Harris de mettre fin au programme de subventions a été prise il y a trois ans, quelques mois à peine après son arrivée au pouvoir.

Malgré tout, le ministre Leach a indiqué que le gouvernement pourrait à nouveau mettre sur pied un programme de subventions pour la construction de logis pour les démunis, une fois qu'on aura «compris ce qui s'est passé».

On n'aura jamais autant trompé le monde...

EN BREF

43 M\$ de plus pour Accès Logis

Le gouvernement du Québec injectera de nouveau cette année 43 millions \$ pour la réalisation de 1325 logements de type communautaire. Il concrétise ainsi ses engagements annoncés lors du lancement du Fonds québécois d'habitation communautaire et du

programme Accès Logis, l'an dernier. Le programme de cinq ans vise à rénover, à recycler ou à construire des unités de logement qui seront la propriété de coopératives ou d'organismes communautaires. Les clientèles visées sont les ménages à revenu faible ou modeste. (PC)

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

LOCATION OU ACHAT

Soyez à jour sur les tendances du marché immobilier résidentiel en participant à la Conférence sur les perspectives de logement de la SCHL

Programme

- PRÉFÉRENCES ET INTENTIONS DE LA GÉNÉRATION X
- Tour du Québec : les leçons des régions
- Le marché résidentiel du Québec métropolitain : la maison unifamiliale et la copropriété
- Le marché résidentiel du Québec métropolitain : le logement locatif et les résidences pour personnes âgées

Prenez le pouls du marché

Frais d'inscription
200 \$ + 14,00 \$ (TPS) + 16,05 \$ (TVQ) = 230,05 \$

POUR TOUTE INFORMATION RELATIVE À CETTE CONFÉRENCE, CONTACTEZ-NOUS AU (418) 649-8080

Le mardi
17 novembre 1998
de 7 h 30 à 11 h 45

Hôtel Plaza
Salle Plaza I

Québec

SCHL CMHC Canada
www.cmhc-schl.gc.ca

DE LA COLLECTION R. LÉVESQUE

JENN-AIR. L'ENCASTRABLE CUISINIÈRE.



DANS LA SÉRIE LES GRANDES MARQUES. VOICI LE PARFAIT COMPLICE, À LA FOIS COSTAUD ET RAFFINÉ.

Vaste four à convection de 3,3 pieds cube - autonettoyant - température contrôlée électroniquement - ventilateur puissant - peinture sur billes - fils recouvert d'amiante - grille à steaks de 2100 watts - disponible aussi en blanc et en noir.

JENN-AIR

LA COTE JENN-AIR. ACHETEZ DEUX, TROIS OU QUATRE APPAREILS DE CUISINE JENN-AIR ET OBTENEZ DES REMISES POUVANT ALLER JUSQU'À 300 \$. APPLICABLE SUR LES PRODUITS SUIVANTS : SURFACE DE CUISSON, FOUR ENCASTRÉ, CUISINIÈRE, LAVE-VAISSELLE ET RÉFRIGÉRATEUR SUPERPOSÉ OU JUXTAPOSÉ. INFORMEZ-VOUS AUPRÈS DE NOS CONSEILLERS.

EN EXPOSITION ET EN VENTE CHEZ

Électroménagers
R. LÉVESQUE

Les grandes marques se remarquent.

3000 CHEMIN ROYAL, GIFFARD, BEAUPORT 663-4605
NOUS REPRENONS VOS VIEUX APPAREILS

FRIGIDAIRE - GALLERY - PRO GALLERY - KELVINATOR - WHITE WESTINGHOUSE - ULINE - FABER - DACOR - TRULSEN

L'ÉVÈNEMENT DE L'ANNÉE À QUÉBEC

du 29 OCTOBRE au 1er NOVEMBRE 1998 - CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC

POUR LES AMANTS DE LA FINE CUISINE ET DES BONS VINS

LA COUPE DES NATIONS QUÉBEC 1998
COMPÉTITION CULINAIRE INTERNATIONALE

SALON VINS, BIÈRES ET GASTRONOMIE DE QUÉBEC

VENDREDI, LE 30 OCTOBRE 1998

SCÈNE HYDRO-QUÉBEC
11 h 30 Hydro-Québec
13 h Restaurant Aux Vieux Canons - du site Internet
14 h Centre intégré en alimentation et tourisme
15 h Présentation des lauréats du Concours international de bières de Montréal - Brasserie McAuliac
16 h Collège Mérici - Informations sur les cours d'hôtellerie
17 h Monsieur Jean Chaumette tentera de battre le record Guinness d'ouverture d'huites
18 h C.F.P. du Trail-Camé - Informations sur les cours d'hôtellerie
19 h Acheter des Bordeaux de qualité à prix abordable
20 h Provigo - Pour s'alimenter sagement, un panier d'épicerie de choix

ATELIER DE LA SOCIÉTÉ DES ALCOLS DU QUÉBEC
12 h Les vins du soleil, Languedoc, Mousillon et Provence
14 h Les Lalande de Pomerol - Des vins de qualité pour toutes les bourses

16 h Marier les vins et les mets - Conférenciers invités: Jean Soulard du Château Frontenac et Pierre Cazalis de la Commanderie de Bordeaux
18 h Les gourous du vin ont-ils toujours raison? Conférencier invité: Denis Roy de la Commanderie de Bordeaux
20 h Présentation des lauréats des Sélections mondiales 1998 - Atlix

HORAIRE DES COMPÉTITIONS CULINAIRES

9 h à 13 h COMPÉTITIONS CULINAIRES EN ÉQUIPE
volet régional: MAURICIE
volet international: GUADELOUPE
volet national: ALBERTA

14 h à 18 h COMPÉTITIONS CULINAIRES EN ÉQUIPE
volet régional: LAURENTIDES
volet international: MARTINIQUE
volet national: SASKATCHEWAN

19 h 30 à 21 h 30 COMPÉTITIONS CULINAIRES INDIVIDUELLES INTERNATIONALES
volet international: ALLEMAGNE
volet international: TAIWAN
volet international: AUTRICHE

Procurez-vous un coupon-rabais de 25 \$ pour l'entrée au salon, chez Provigo, Maxi, Maxi & Cie et Société des alcools du Québec

STATIONNEMENT: 5\$/4 heures

- Marie-Guyart (Complexe «G») -
- Face d'Youville
- Place Québec

Présenté par la Corporation des restaurateurs de Québec

Nos partenaires:

AGROPARC, Caisse de Charbonne, Caisse de Québec, Caisse de Tourisme, LE SOLEIL, LA-QUÉBEC, LE SOLEIL, mapi, mapi, Hydro Québec, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Agriculture and Agri-Food Canada, Société des alcools du Québec, provigo, mapi, Hydro Québec

LE MONDE

Avec le nouveau
Fonds Desjardins Europe,
vos placements
n'ont plus de frontières.

1 800 CAISSES Desjardins

Le mystère Saint-Ex refait surface

La gourmette de l'auteur du *Petit Prince* repêchée au large de Marseille

SOPHIE HUET

Agence France-Presse

MARSEILLE, France — Au large des calanques de Marseille, un sonar, balayant lentement les fonds sous-marins, a repris hier la recherche mythique de l'épave de l'avion d'Antoine de Saint-Exupéry, l'aviateur-écrivain disparu en 1944.

La tâche est immense: ratisser 400 km², entre Bandol (Var) et le phare du Planier, au large du grand port. Mille après mille, à la vitesse de 4 noeuds (7 km/h). C'est dans ce secteur, par une journée d'orage, que le pêcheur marseillais Jean-Louis Bianco a ramené dans son chalut, le 7 septembre, une gourmette portant le nom de l'auteur du *Petit Prince* et des débris d'un *Lightning P38*, l'appareil que pilotait Saint-Exupéry lorsqu'il a disparu le 31 juillet 1944. «La mer est si grande, une gourmette si petite. C'est miraculeux», a raconté le pêcheur.

Hier, sous un soleil radieux, le sonar du navire Minibex de la COMEX, société spécialisée dans les recherches sous-marines, a identifié en quelques heures 50 anomalies au fond de l'eau, selon Henri-Germain Delauze, PDG de l'entreprise. Le robot Super Achille et le mini-sous-marin biplace *Remora 2000* permettent d'identifier les épaves d'un avion, des chalands, des morceaux de ferraille, mais rien qui ressemble à un *Lightning P38*.

C'est déjà le 20^e jour de recherches, menées jusqu'à présent dans le plus grand secret.

Dans son chalut, le pêcheur avait remonté deux débris d'avion de petite taille en même temps que la gourmette, selon M. Delauze. Il s'agit de deux parties de cockpit de 50 à 60 centimètres dont un pourrait être une traverse supportant la radio de bord.

«C'est l'avion de Saint-Exupéry, j'en suis sûr. C'est un avion spécifique qui n'était pas armé», affirme Pierre Becker, président de la société de travaux maritimes Géocéan, membre d'Aerorelic et expert des *Lightning P38*.

M. Becker, qui est aussi géologue, a examiné la gourmette: «L'épaisseur des concrétions correspond bien à une cinquantaine d'années», dit-il en excluant une éventuelle falsification. Sur le bracelet en argent rongé est gravée la mention: «Antoine de Saint-Exupéry (Consuelo) - c/o Reynal and Hitchcock Inc. — 386 4th Ave N.Y. City - USA».

Consuelo est le nom de l'épouse argentine de Saint-Exupéry. Les noms et l'adresse sont ceux de l'éditeur new-yorkais qui a publié *Le Petit Prince* en anglais en 1943 et qui aurait fait cadeau de ce bijou à l'auteur.

«La gourmette était entourée d'un morceau de tissu qui était comme calciné et qui a été détruit lorsque nous avons brisé les concrétions», selon le pêcheur. Le morceau de tissu pourrait être un fragment de la combinaison chauffante du pilote qui était en soie naturelle, «un tissu qui se conserve sous l'eau durant des siècles», selon M. Delauze.

Un à deux mois de recherches pourraient être nécessaires pour explorer toute la zone. «On risque de ne pas trouver l'avion», souligne M. Delauze, dont la société finance l'intégralité des recherches qui coûtent près de 15 000 \$ par jour. La gourmette a été placée dans le coffre de la COMEX jusqu'à ce que l'on détermine à qui elle doit être remise, dit-il.

Le 31 juillet 1944, l'avion de «Saint-Ex», parti de Bastia-Borgo en vol de reconnaissance pour les préparatifs du débarquement en Provence, avait disparu du contrôle radar à 13h30. L'auteur de *Vol de Nuit* et *Courrier sud* était âgé de 44 ans.

Deux mois de fouilles pour retrouver l'épave et le cadavre

Victoire pour Pinochet

■ LONDRES (d'après AFP et AP) — Le général Pinochet a gagné hier une première manche dans la bataille juridique lancée par ses avocats en obtenant l'invalidation de son mandat d'arrestation, mais il reste pour le moment en détention, le temps pour la Chambre des Lords de trancher sur un appel immédiatement déposé.

La justice espagnole pour sa part décide aujourd'hui si elle est compétente ou non pour juger l'ex-dictateur, accusé de crimes contre l'humanité par le juge-vedette Baltasar Garzon.

La Haute cour de justice de Londres a donné hier après-midi gain de cause à l'ancien dictateur, âgé de 82 ans, en affirmant qu'il «bénéficiait de l'immunité» diplomatique «en tant qu'ancien chef d'Etat pour toute procédure civile et criminelle devant les tribunaux anglais».

Le jugement de la Haute cour prend à contre-pied la ligne du gouvernement britannique qui, depuis l'arrestation du général le 16 octobre dans la clinique londonienne où il avait subi une opération des lombaires, affirme qu'il ne jouit d'aucune immunité.

La Haute cour estime que le général Pinochet doit rester en détention «le temps que d'éventuels appels soient déposés devant la Chambre des Lords», dernière instance de recours.

Le ministère public a annoncé immédiatement qu'il déposait un tel appel. La Haute cour de justice devrait dire lundi si elle autorise la procédure

d'appel, qui pourrait alors prendre «plusieurs semaines», a indiqué une porte-parole du ministère public.

La cour a aussi jugé que les autorités britanniques devraient prendre en charge les frais juridiques engagés par la défense de Pinochet, qu'elle a estimés à 350 000 livres.

Les avocats du général ont demandé la mise en liberté sous contrôle judiciaire du général Pinochet, une affaire qui devrait être jugée demain.

La chambre pénale de l'Audience nationale, organisme supervisant les juges d'instruction de cette instance pénale espagnole, se réunit par ailleurs à Madrid aujourd'hui afin de se prononcer sur la validité des enquêtes menées depuis 1996 par les juges Garzon et Castellon.

Ces enquêtes portent sur les crimes commis pendant les dictatures militaires au Chili (1973-1990) et en Argenti-

ne (1976-1983).

Les 11 magistrats de la chambre pénale ne se prononceront pas formellement sur «l'affaire Pinochet», mais décideront, d'une manière générale, si la justice espagnole est compétente ou pas pour poursuivre les crimes commis sous les deux dictatures sud-américaines.

Dans la pratique néanmoins, le juge Garzon obtiendra, en cas d'avis positif, le feu vert pour continuer son enquête et tenter d'obtenir l'extradition vers l'Espagne de l'ancien dictateur. Dans le cas contraire, son instruction serait enterrée même si un recours de sa part devant le Tribunal suprême est possible, indique-t-on de sources judiciaires.

À Santiago, la droite chilienne s'est immédiatement félicitée de la décision et exigé la libération immédiate du général pour qu'il revienne au pays.

Pour sa part, le gouvernement chilien a souhaité que la décision de la Haute cour de Londres soit confirmée en appel.

Peu après l'annonce du verdict, les partisans de Pinochet ont klaxonné dans les rues des quartiers chics de Santiago pour célébrer l'événement.

La veille, le président Frei s'était rendu au siège des forces armées pour se réunir pendant quatre heures et demie avec le haut commandement de l'armée.

La droite chilienne pavoise dans les rues de Santiago

Mitch fléchit

CHETUMAL, Mexique (d'après AFP et AP) — Les restrictions ont été allégées hier à Chetumal, au Yucatan, près de la frontière avec le Belize, alors que l'ouragan *Mitch* restait stationnaire au large du Honduras.

Mario Villanueva, le gouverneur du Quintana Roo (dont Chetumal est la capitale), a en effet annoncé que les risques ont diminué ce qui a aussitôt calmé l'anxiété des habitants.

«La vitesse et la force des vents de l'ouragan ont faibli», a déclaré Mario Villanueva lors d'une conférence de presse en précisant que *Mitch* était situé à 370 km à l'est de Chetumal.

Toutefois, selon le gouverneur, le danger n'est pas encore entièrement écarté, l'ouragan pouvant à n'importe quel moment reprendre de la vitesse.

L'alerte maximum, en vigueur depuis lundi a été maintenue, interdisant en particulier la navigation près des côtes de l'Etat de Quintana Roo.

Le gouverneur a toutefois indiqué que les magasins pourraient reprendre leur activité dès aujourd'hui.

Depuis deux jours la plupart des magasins, restaurants et autres activités sont fermés à Chetumal, considéré comme un point d'impact probable de l'ouragan *Mitch*.

Des équipes de secours composées de centaines de personnes ont été déployées sur la péninsule du Yucatan tandis que la commission fédérale de l'eau a dépêché 1200 spécialistes afin d'assurer, en cas de besoin, l'approvisionnement en eau potable.

Des soldats, policiers, pompiers et médecins ont aussi été requisitionnés.

Mitch, considéré comme le plus redoutable ouragan de ces dernières années, est passé de la catégorie 5 à la catégorie 3. En début de matinée il était situé à 340 km au sud-est de Chetumal, au sud du Yucatan près de la frontière avec le Belize. Au total, *Mitch* a déjà fait au moins 32 mort.

Hommage aux morts «ennemis»



Le président argentin Carlos Menem a symboliquement tourné la page hier à Londres de la guerre des Malouines, en déposant une couronne à la mémoire des victimes. Arrivé mardi pour un séjour qui doit s'achever dimanche, Carlos Menem a voulu marquer sa première journée de visite officielle, hier, par une «cérémonie de réconciliation», 16 ans après la fin du conflit éclair de 74 jours qui a fait près de 1000 morts et s'était terminé par la reddition argentine. C'est la première visite officielle d'un président argentin sur le sol britannique depuis 1961. M. Menem était entouré de vétérans britanniques et argentins.

WYE PLANTATION

Le Likoud diffère son appui à Netanyahu

TEL-AVIV (d'après AFP et AP) — Le premier ministre Benjamin Netanyahu a fait hier l'apologie des «succès» remportés par Israël au sommet de Wye Plantation lors d'une réunion du Comité central de son parti, le Likoud, qui s'est achevée sans procéder à un vote.

M. Netanyahu a en outre annoncé qu'il présenterait «la semaine prochaine» à son gouvernement l'accord intérimaire signé vendredi à la Maison-Blanche avec le président palestinien Yasser Arafat sur un retrait militaire israélien de 13% en Cisjordanie, étalé sur 12 semaines.

Devant près de 2000 militants réunis à Tel-Aviv, M. Netanyahu s'en est violemment pris au chef de l'opposition travailliste, Ehud Barak, dans un discours que les commentateurs de la radio et de la télévision publiques ont qualifié de «préélectoral».

Il s'est également livré à un plaidoyer de l'accord face aux critiques des durs de son parti qui le rejettent.

M. Netanyahu a proclamé à plusieurs reprises que les «Palestiniens devront donner les premiers et ils recevront ensuite. S'ils ne donnent rien, ils n'auront rien».

Selon lui, la délégation israélienne a obtenu au sommet de Wye Plantation la suppression de la Charte palesti-

nienne par le Conseil national palestinien, la confiscation des armes illégalement détenues (dans les territoires autonomes), la réduction de 6000 du nombre des policiers palestiniens, ainsi qu'un plan détaillé de lutte antiterroriste, et non des paroles en l'air.

À propos du retrait militaire de 13% en Cisjordanie, il a souligné que sur les 13%, 3% feront partie d'une «réserve naturelle dans laquelle Israël aura le contrôle total de la sécurité et où les Palestiniens ne pourront pas construire une seule maison».

M. Netanyahu a aussi assuré que le retrait ultérieur qui doit intervenir en Cisjordanie «ne sera pas supérieur à 1%, et nous seuls en fixerons l'étendue».

Le premier ministre a accusé M. Barak d'avoir accepté «sans honte» au début de l'année l'initiative américaine sur un retrait militaire en Cisjordanie, «qui ne prévoyait pas toutes ces dispositions».

Pour rassurer les colons juifs qui ont fustigé l'accord de Wye Plantation, M. Netanyahu a affirmé «qu'aucune colonie ne sera transformée en un réduit isolé après le retrait».

Selon la télévision, ce discours est surtout destiné à préparer d'éventuelles élections anticipées en cas de dé-

fection des durs au sein de la majorité de droite.

Le président du Comité central du Likoud, M. Tzahi Hanegbi, également ministre de la Justice, a déclaré que le Comité central ne devrait pas voter sur l'accord tant que le gouvernement ne s'est pas prononcé et avant que les «Palestiniens présentent leur plan de lutte antiterroriste».

M. Netanyahu devait soumettre hier à son gouvernement l'accord de Wye Plantation.

Dans un communiqué diffusé mardi soir, le premier ministre israélien a attribué la cause de ce report aux Palestiniens, déclarant qu'ils n'avaient pas présenté un plan détaillé pour lutter contre les attentats visant Israël.

Les médias israéliens ont toutefois rapporté hier que M. Netanyahu avait reporté la réunion ministérielle car il éprouvait des difficultés à s'assurer une majorité en faveur de l'accord au sein du cabinet.

Plusieurs ministres qui s'étaient initialement déclarés indécis ont annoncé au cours de ces derniers jours qu'ils se prononceraient contre l'accord. Mardi, le premier ministre israélien a déclaré que si son gouvernement n'approuvait pas l'accord intérimaire, il ne serait pas mis en oeuvre.

EN BREF

CHINE

B-737 détourné par le pilote

Un avion de la compagnie *Air China* avec 104 personnes à bord a été détourné vers Taïwan hier, par le commandant de bord lui-même qui emmenait sa femme avec lui pour essayer de changer de vie. Le vol CA905 avait décollé de Pékin à destination de Kunming, dans le sud de la Chine. Mais il a été détourné et a finalement atterri à l'aéroport international de Taïwan à 11h17. La télévision taïwanaise a montré le commandant de bord, identifié par les autorités comme étant Yuan Bin, à la sortie du Boeing 737, escorté par des policiers. Aucun passager n'a été blessé. Chang Chia-ju, un responsable taïwanais, a déclaré que le commandant de bord serait jugé à Taïwan. Plusieurs avions ont été détournés de la Chine vers Taïwan en 1993 et 1994 par des Chinois cherchant à obtenir plus de liberté. (AP)

BELGIQUE

Sus aux fast-foods

Quatre nouveaux restaurants «fast-food» ont été les cibles dans la nuit de dimanche à lundi à Bruxelles de tentatives d'incendies probablement d'origine criminelle, a indiqué hier le parquet de Bruxelles. Trois restaurants Quick et un McDonald's, tous dans le centre de Bruxelles, ont été visés en moins d'une heure. La totalité des 47 faits similaires constatés en Belgique depuis juillet sont néanmoins gérés désormais par un magistrat national unique, et une enquête de la Brigade nationale de la Police judiciaire belge est en cours, a précisé le parquet. Les quatre nouvelles tentatives d'incendies «peuvent provenir d'organisations comme l'ALF (le Front de libération des animaux), mais nous n'avons pas de preuves formelles ni de pistes conduisant à des personnes bien identifiables», a précisé la justice bruxelloise. L'ALF, une organisation de protection des animaux, avait revendiqué en septembre des incendies perpétrés en juillet et août contre McDonald's et Quick dans la région d'Anvers, qui «constituent le début d'une action continue et l'ALF compte rester en Belgique tant que les souffrances animales subsisteront», avait alors précisé le porte-parole de ce mouvement dont le siège est à Londres, Robin Webb. (AFP)

GRANDE CÉLÉBRATION

dans tous nos départements



2349⁹⁹ \$

Mobilier de chambre

PALLISER

- 6 morceaux
- Pied de lit en sus



1249⁹⁹ \$

Unité murale
PALLISER

Cuir véritable



749⁹⁹ \$

**SUMMUM
DESIGN**

- Fauteuil **649⁹⁹ \$**
- Sofa **1149⁹⁹ \$**

**OUVERT LE
DIMANCHE**

**Payable
l'an prochain
en avril 1999***

www.tanguay.qc.ca

AVANTAGE
1-800

COMMANDE TELEPHONIQUE UTILISEZ NOS LIGNES SANS FRAIS



A M E U B L E M E N T S T A N G U A Y

LÉVIS
5720, boul. Étienne-Dallaire
(angle Kennedy)
1 800 563-4511 (418) 833-4511

LES SAULES
4875, boul. de l'Ornière
1 800 563-4411 (418) 871-4411

POINTE-AU-PÈRE
822, boul. Sainte-Anne, Route 132,
Comté de Rimouski
1 800 463-4411 (418) 725-4411

RIVIÈRE-DU-LOUP
245, Hôtel-de-Ville
1 800 510-4711 (418) 867-4711

BEAUPORT
535, boul. Sainte-Anne
1 800 563-6282 (418) 667-6282

TROIS-RIVIÈRES
2200, boul. des Récollets
1 800 465-2200 (819) 373-1111

CHICOUTIMI
1990, boul. Talbot
1 800 363-4711 (418) 698-4411

ST-GEORGES DE BEAUCE
8955, boul. Lacroix
1 877 295-4411 (418) 226-4411

* Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Cartes de crédit acceptées.